

SOEUR MONIQUE BÉLAND, R.M.



*Histoire
des
Recluses Missionnaires*

Genèse 1941 à 1970

MONASTÈRE NOTRE-DAME-DE-L'ANNONCIATION
LES RECLUSES MISSIONNAIRES

Table des Matières p. [81](#)

Tous droits réservés - Les Reclus Missionnaires, Montréal, Qc, Canada - 2015

INTRODUCTION



Jeanne Le Ber

1662-1714

Verrière de la
Basilique Notre-Dame
Montréal

Jeanne Le Ber

À chaque page de l'histoire de notre communauté pourrait se dessiner en filigrane le portrait de la recluse Jeanne Le Ber. C'est la mention de Jeanne qui servit de trait d'union entre les deux jeunes femmes qui se rencontrèrent à Montréal en 1941 et c'est encore Jeanne qui inspira le mode de vie et la spiritualité de notre Institut qui sera fondé deux ans plus tard dans l'Ouest canadien.

La dévotion à Jeanne Le Ber fut plutôt discrète jusqu'à la découverte de ses restes mortels en 1991. Cet événement, et la translation solennelle de sa dépouille à la Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours dans le Vieux-Montréal en 2005, contribuèrent à la faire connaître et aimer du grand public.

Pour nous, Recluses Missionnaires, le rôle joué par Jeanne dans la fondation de notre Institut devint plus évident au début des années 1980 avec la publication d'un livre sur la vie et la spiritualité de la recluse, en parallèle avec la vie et la spiritualité de notre communauté. Dans la recluse du 17^e siècle, nous avons retrouvé le même idéal qui avait attiré chacune de nous, idéal d'une vie consacrée à l'adoration et à l'intercession dans le silence et la solitude.

La spiritualité bérullienne

Vers la même époque, notre communauté découvrait son appartenance à la grande famille de la spiritualité bérullienne, spiritualité dont s'était nourrie Jeanne Le Ber, elle qui était dirigée par des Sulpiciens envoyés au Canada par M. Olier. Les grands traits de l'École française sur l'adoration du Père, la communion aux mystères d'anéantissement du Verbe, en compagnie de Sa Mère,

étaient depuis le début les grands traits de notre spiritualité de Recluses Missionnaires, et cela même avant que nos Mères fondatrices ne réalisent d'où venait cette inspiration. La spiritualité de l'École française s'est en effet transmise imperceptiblement de génération en génération au Canada, particulièrement à Montréal, grâce aux Sulpiciens et aux nombreux prêtres formés par eux.

Les recluses et reclus d'antan

L'estime de Mère Rita-Marie et de Mère Jeanne Le Ber pour la recluse de Ville-Marie leur a rendu familière la vie des recluses et reclus des siècles passés, de même que la vie des Pères du désert. C'est sous l'influence de ces amants de la vie solitaire qu'elles ont conçu un mode de vie comportant un accent sur le silence et la solitude.

Et voilà que nous apparaît une autre merveille d'unicité dans l'héritage légué par les recluses et reclus. Ils, elles, vivaient déjà d'une spiritualité eucharistique et mariale dont on pourrait dire qu'elle devançait la spiritualité bérullienne. Dès le 9^e siècle, on note dans les reclusoires l'existence d'un hagioscope, ouverture donnant sur le tabernacle. Plusieurs recluses s'appliqueront pour leur part à répandre la dévotion eucharistique. En ce qui a trait à la dévotion mariale, la *Règle des recluses* d'Aelred de Rievaulx et l'*Ancrene Wisse* exhortent toutes deux les recluses à contempler Marie dans les mystères de Jésus, termes qu'utiliseront Bérulle et Olier en parlant de Marie.

La tradition monastique

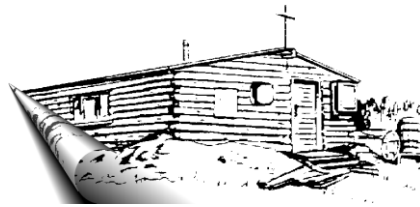
Si la tradition reclusienne a marqué notre communauté, on peut en dire autant de la tradition monastique. Le monachisme avec la solennité de sa liturgie, son assiduité à la *lectio divina*, son amour fraternel et son hospitalité a donné un cadre de vie solide à notre communauté naissante.

La double tradition monastique et reclusienne constituent notre patrimoine communautaire et lui donnent une physionomie propre, unique en son genre.



ÉTAPE I

Pénitentes-Ermites-Recluses de Jésus-Marie



Chapitre 1 – Période de gestation

1941 – 1943

Rencontre de Rita et Jeannette – Influence de Jeanne Le Ber

Nous sommes au soir du 3 octobre 1941¹, plus précisément entre 23 h et 24 h, au Foyer de la Protection de la Jeune Fille dans le quartier chinois de Montréal. Fondé par Mlle Yvonne Maisonneuve, ce Foyer abrite des jeunes filles en difficulté et quelques enfants. Il s'agit souvent de filles de la campagne venues en ville chercher du travail et se trouvant sans logis. Une équipe permanente, les Associées de Notre-Dame-de-la-Protection, et des bénévoles assurent le maintien de la maison. Son aumônier, l'abbé Henri Saey, est vicaire à l'église Saint-Irénée.

Depuis quelques jours, le Foyer loge deux nouvelles recrues, arrivées chacune de leur côté pour consulter leur directeur l'Abbé Saey. L'une d'elles attire l'attention avec sa robe de laine grise, son béret blanc et ses sandales; elle se nomme Rita Renaud et est sur le point d'atteindre ses vingt-trois ans. L'autre, en costume de ville, arrive du monastère des Trappistines de St-Romuald où elle a fait un nouvel essai de vie religieuse; elle a trente-deux ans et se nomme Jeannette Roy. Les deux nouvelles venues s'observent mutuellement sans s'adresser la parole.

Or ce soir-là, Rita est à converser avec une compagne dans la pénombre du salon. Croyant qu'il s'agissait d'une amie qui devait descendre du train à 23 heures, Jeannette les interrompt soudainement. Rita est à parler de la recluse de Ville-Marie, Jeanne Le Ber, qu'elle admire à cause de sa dévotion à l'Eucharistie. Jeannette avoue qu'elle aussi veut imiter Jeanne. À ces mots, Rita bondit et se met à danser comme David devant l'Arche...

Le lendemain, Rita demande à Jeannette de l'accompagner chez l'archevêque, Mgr Joseph Charbonneau, et de prier les bras en croix dans la Cathédrale durant l'entrevue. Pourquoi cette entrevue? Rita est le leader d'un groupe de dames et de jeunes filles qui, à son exemple, se sont confectionné une tunique grise de pénitence qu'elles portent en privé dans leur maison. Était-ce le motif de l'entrevue?

¹ Fin septembre d'après les écrits de Mère Rita.

Toujours est-il que Mgr Charbonneau conseille à Rita, sans le lui défendre formellement (*ce qu'il fera plus tard*), d'enlever sa tunique de pénitence qui la singularise, ce qui, dit-il, incitera davantage les jeunes filles à la suivre. Comme on le voit, l'intention de former une nouvelle communauté était déjà présente chez elle. Dix ans plus tard, elle écrira à Mgr Routhier : *Fondation que nous avons tant désirée ensemble (Jeannette et elle) avant de monter dans l'Ouest*. Et, de fait, elle ira jusqu'à demander à Mgr Charbonneau, le 28 février 1943, l'autorisation de former un groupement dont le but serait de vivre en commun selon les normes de la vie monastique. L'Archevêque répondra qu'il y a assez de communautés naissantes dans son diocèse.

Mais revenons au 4 octobre 1941. Après la visite chez l'Archevêque, Jeannette, fatiguée d'avoir à supporter le bavardage de sa compagne de chambre, demande à Rita d'aller loger avec elle au quatrième étage du Foyer, étage inoccupé si ce n'est par la vermine, non chauffé ni éclairé. Quelques jours plus tard, le 11 octobre, l'Abbé Saey permet à Jeannette de rester avec Rita jusqu'à indication contraire. Mais Rita n'a pas de domicile... Pour les deux *vagabondes*, c'est le début d'une odyssée qui durera dix-neuf ans.

Portrait de Rita

Il est temps de connaître davantage celle qui deviendra la fondatrice des Recluses Missionnaires. Rita est née le 22 octobre 1918, rue Saint-Hubert, à Montréal, en pleine épidémie de grippe espagnole. Elle est baptisée le surlendemain en l'église St-Jean-Baptiste sous les prénoms de Marie-Rita-Alodie.

D'un premier mariage, son père Joseph Renaud avait déjà eu quatre enfants lorsque, devenu veuf, il épousa Georgianna Pigeon, de St-Léonard, laquelle lui en donnera dix autres, dont Rita la benjamine. D'abord cultivateur, M. Renaud devint commerçant de bêtes à cornes puis, quoique analphabète, député du comté de Laval au Parlement de Québec. Sa libéralité envers ses pairs était proverbiale. Il était sur le bord de la faillite quand une anémie pernicieuse l'emporta en 1931.



La mère de Rita était très pieuse. Elle avait consacré l'enfant qu'elle portait à la Vierge Marie et assistait quotidiennement à la messe. Soucieuse des pauvres, elle avait aménagé dans le sous-sol de sa maison un coin pour les mendiants; Moïse et Canayen y venaient tour à tour. Cette femme robuste vivra jusqu'à 101 ans. Rita héritera de sa mère un grand amour pour la vie spirituelle et pour les déshérités. De son père, on peut dire qu'elle hérita d'un grand cœur et d'un caractère intrépide, plus ou moins malléable, au dire de certains.

Rita avait quatre ans quand la famille s'éloigna de la ville pour habiter au 13926 rue Notre-Dame Est, à Pointe-aux-Trembles, au bord du fleuve St-Laurent, non loin de la Chapelle de la Réparation. Dans la maison des Renaud, on discutait politique et droit civil car Olier et Jean-Paul étudiaient pour devenir avocats. C'était l'époque du militantisme pour le droit de vote des femmes au Québec et Rita se montra tôt féministe, ce qui rendra difficiles plus tard ses rapports avec le clergé.

À la mort de son père, Rita a douze ans. Contrairement aux autres membres de sa famille, elle aurait été privée de l'avantage d'une éducation poussée, n'eut été la générosité d'un ami fortuné de son père, M. Joseph Rhéaume, entrepreneur de voies publiques. M. Rhéaume fut heureux de voir Rita poursuivre ses études au Mont Ste-Marie, puis au Collège Marguerite Bourgeoys où elle obtint un baccalauréat ès arts en 1939. Elle est douée pour le chant, le dessin et joue du violon avec aisance.

Beaucoup plus tard, en 1946, Rita, devenue Mère Rita-Marie, écrira ce qui suit dans un document laissé à la communauté.

Depuis l'âge de 13 ans, surtout en commençant mon cours universitaire, j'étais portée vers le St-Sacrement, et je passais une partie de mon temps libre à l'église, pour ne pas dire tout le temps. Après les classes, tandis que mes compagnes allaient jouer, je me rendais à l'église. Je rêvais d'être sacristine pour pouvoir rester avec le St-Sacrement. J'avais lu la vie de la recluse Jeanne Le Ber.

Cette attirance envers le Saint-Sacrement et cette dévotion à Jeanne Le Ber chez l'adolescente sont deux traits à retenir; ils deviendront les éléments constitutifs de la future communauté : l'Eucharistie et la réclusion.

Aussitôt ses études terminées, Rita entre chez les Servantes du Saint-Sacrement à Québec, mais des troubles de santé l'obligent à quitter après cinq mois. Et de fait, deux ans plus tard en mars 1943, elle devra être opérée pour fixation d'un rein. De retour chez elle, elle enseigne à la petite école de Pointe-aux-Trembles, puis au patronage fondé par Mlle Philomène Héroux à Rivière-des-Prairies, dans la maison qui allait devenir en 1950 la « Maison Blanche », le premier monastère des Recluses à Montréal. Pendant ses temps libres, Rita approfondit la question de la femme dans l'Église. Elle fait des recherches dans la Bible et dans les Pères de l'Église. Elle est indignée de constater que même dans l'Église on rabaisse la femme par rapport à l'homme. On peut regretter que ses écrits sur le sujet manquent de nuances, ne tenant pas assez compte de la mentalité dans la société elle-même.

Quelque temps plus tard, Rita est profondément remuée quand elle entend pour la première fois M. l'abbé Saey prêcher la pauvreté évangélique. Comme modèle à imiter, l'Abbé Saey cite le bienheureux Luchesio, premier tertiaire franciscain. Dans un esprit de pauvreté et de pénitence, voulant aussi protester contre la mode, Rita décide de se confectionner une tunique couleur poussière et cendre. À cet effet, elle emploie la vieille couverture de laine grise des « quêteux » hébergés par la famille et complète avec une autre couverture que sa mère avait donnée à une pauvre dame. En échange, elle donne à la dame sa belle couverture de laine blanche. Elle quitte le foyer paternel et se fait pèlerine. C'est ainsi qu'elle et Jeannette se rencontreront au Foyer de la Protection.



Maison des Renaud à Pointe-aux-Trembles, au bord du St-Laurent. (Photo 1940)
À gauche, on aperçoit la grange. Attenante à la grange, au sud est, se trouvait l'étable qui servira d'ermitage. (voir p. 15)

Portrait de Jeannette

Non moins originale nous apparaît la compagne de Rita, Jeannette Roy, à laquelle on donnera tôt le titre de cofondatrice des Recluses Missionnaires. La mère de Jeannette, Maximilia Brunette, était fille d'un maître-boulangier. Elle épousa Joseph Basile Roy, fils d'un médecin. Joseph, âgé de 28 ans au moment de son mariage, était depuis longtemps reconnu comme musicien accompli et sa carrière musicale l'avait conduit jusqu'aux États-Unis. En plus du violon, il s'était familiarisé avec tous les instruments à vent et à cordes de sorte que, au moment de son mariage, il était chef d'orchestre du Théâtre National, à Montréal, tout en enseignant le violon et le piano. Maximilia, bonne pianiste, l'accompagnait dans ses tournées de concert.



Le couple aura cinq enfants dont l'aînée mourut à six mois. Roland arriva ensuite, en bonne santé. Le 21 septembre 1909, Maximilia donna naissance aux jumeaux Marius et Jeannette. Enfin, en 1912, Madeleine vint compléter la famille. Roland et Jeannette hériteront du talent musical de leur père, lequel se refusera pourtant à leur transmettre son art. Dans le cas de Jeannette, elle devra à sa grand-mère d'avoir payé ses cours de musique à l'extérieur.

L'éducation de la petite Jeannette au foyer semble avoir été assez difficile. C'est une enfant introvertie, tour à tour sensible ou irascible, assez capricieuse. À l'opposé de son frère jumeau, elle aime l'école et réussit bien. Elle fréquente l'Académie St-Léon tenue par les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame. C'est là, dira-t-elle plus tard, qu'elle prit connaissance de la vie de la recluse Jeanne Le Ber et qu'elle en fut impressionnée.

Jeannette a environ quinze ans quand la famille déménage à nouveau: après la rue Berri et la rue Cadieux où elle demeurait avec les grands-parents, la famille emménage maintenant dans une résidence à proximité du Carré St-Louis qui fut la demeure du poète Émile Nelligan de 1887 à 1892. La famille Roy l'habitera durant 28 ans. Plus tard, elle deviendra la maison du pianiste réputé André Gagnon.

Ayant obtenu son baccalauréat ès arts, Jeannette songe à entrer dans une communauté contemplative mais se bute au refus de son père de payer la dot; il ne veut pas que sa fille entre dans une communauté contemplative. À la suite de ce refus, Jeannette se lance dans la mondanité. Elle aimait surtout les week-ends où la nuit du samedi au dimanche se passait à danser, moyennant un "petit verre" qui la rendait sociable. Elle ne pratiquait plus. Son année à enseigner la musique à l'école Ste-Philomène de Rosemont l'obligea à une certaine discipline de vie. Au cours de cette année, elle ne put s'esquiver lors d'une retraite offerte à ses élèves et se fit apostropher par le prédicateur qui, ayant cru discerner chez elle une vocation, lui enjoignit de demander son entrée chez les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Même si elle pressentait que là n'était pas sa vocation, Jeannette fit son entrée à la Congrégation de Notre-Dame mais dut quitter étant novice. C'était la première d'une kyrielle de tentatives de vie religieuse. Après les CND, elle entra chez les Rédemptoristes de Ste-Anne-de-Beaupré (1932 à 1937); au Bon-Pasteur (six mois); chez les Servantes de Jésus-Marie (un mois); enfin à la Trappe de St-Romuald (1940 à 1941). L'endroit où elle semble avoir été la plus heureuse fut chez les Rédemptoristes. C'est là qu'elle découvrit la spiritualité de l'anéantissement de Jésus et la dévotion à l'Agneau. C'est là aussi qu'elle reçut une singulière faveur un certain 25 mars, faveur que plus tard elle dira en lien avec la future fondation des Recluses Missionnaires.

Dans les intervalles, entre ses nombreux essais de vie religieuse, Jeannette fait des expériences de vie humaine et spirituelle qui, elles aussi, contribueront à la préparer à la vocation à laquelle le Seigneur la destine. Mentionnons, entre autres, son travail astreignant de quinze mois auprès des malades de l'Hôpital du Sacré-Coeur et son choix de l'Abbé Saey comme directeur. Ce dernier la projettera dans le mouvement de pénitence qui avait cours de sorte que, au moment de sa rencontre avec Rita, elle sera attirée par le dépouillement de cette *vagabonde de Dieu* qu'elle jugeait excentrique mais non moins entraînante.

Le mouvement de pénitence

Tout souffrir! Telle était la devise de Rita. *Tout accepter!* Telle pourrait être celle de Jeannette.

Dès le début de leur vie à deux, Rita et Jeannette se tracent un programme de vie: jeûne au pain et à l'eau au moins deux fois la semaine; deux repas par jour seulement, avec une nourriture quêtée, souvent avariée; les nuits se passeront à prier dans les églises où se déroulent les "Quarante-Heures"¹; le jour, repos où elles peuvent. Nos deux *vagabondes* trouveront refuge tout d'abord dans la cave des Perron, au 8566 Henri-Julien, fervents adeptes de l'Abbé Saey.

Mais qui est donc cet abbé Henri Saey? C'est un disciple du Père Onésime Lacouture, sj, initiateur d'un mouvement de pénitence qui secouera l'Église du Québec de 1931 à 1962. Le Père Lacouture avait constaté une décadence, surtout chez le clergé, et il prêchait l'ascèse et la pauvreté. Il donna des retraites à presque tous les prêtres du Québec et des milieux francophones. C'est ainsi qu'on retrouve son esprit de pénitence jusqu'en Alberta. Si la doctrine du Père Lacouture était évangélique, elle semblait également exagérée. Ou peut-être est-ce ses disciples qui exagéraient? Il n'y avait pas que des prêtres à suivre ses enseignements. Nombreux étaient les laïcs qui se dépouillaient de leurs biens, parfois imprudemment. Le Père Lacouture fut réduit au silence et dut s'expatrier en 1941. Il mourut dix ans plus tard.

À Montréal, c'était l'Abbé Saey qui propageait l'esprit de détachement prêché par le Père Lacouture. Il donnait des retraites et des conférences et avait fondé une association: les Samaritaines. L'Archevêque semblait hésitant au sujet des enseignements de l'Abbé Saey; à certains moments, il lui demanda de les suspendre.

Précédemment nous avons vu que Rita et Jeannette, avant même de se rencontrer, avaient choisi l'Abbé Saey comme directeur. La plupart des personnes qu'elles fréquentaient étaient également imbues du même esprit de détachement. L'influence du mouvement de pénitence du Père Lacouture rejaillira inévitablement sur notre communauté naissante et la marquera profondément jusque vers 1960.

¹ On appelait "Quarante-Heures" l'exposition du Saint-Sacrement qui avait lieu dans les églises, à tour de rôle, précisément durant quarante heures.

On peut, à bon droit, se demander si, sans cet esprit, nos pionnières auraient eu la force de partir pour l'Ouest et surtout d'y vivre dans la pauvreté extrême des débuts.

Les vagabondes

Dans le sous-sol des Perron, il faisait froid et Jeannette eut tôt fait de contracter une bronchite. Rita lui dit de monter se faire soigner par Mme Perron. Pour la mettre bien au chaud, la maîtresse du logis eut la bonne idée de lui passer sa tunique de laine grise qu'elle s'était confectionnée par dévotion. Pour Jeannette, ce fut un signe de la volonté du Seigneur et, après en avoir parlé à son directeur, elle ne la quitta plus. Les deux vagabondes étaient donc semblables.

Les Perron avaient des amis prêtres que Rita et Jeannette eurent l'occasion de rencontrer: l'abbé Ovila Bélanger, l'abbé Anselme Longpré, M. Onil Lesieur, p.s.s., et le curé René Pilon de l'Île Perrot. Ce dernier invita Rita et Jeannette à son presbytère; elles acceptèrent et élirent domicile dans la sacristie; là au moins il faisait chaud! Le Curé était ravi de se joindre aux exercices de piété des deux bohémiennes qui chantaient sa messe en grégorien si bellement. En retour, il leur donna la série complète des *Petits Bollandistes*¹. De l'Île Perrot, elles se transportèrent au presbytère de St-Hippolyte, dans les Laurentides, où le curé, l'abbé Cléophas Pigeon, était l'oncle et le parrain de Rita. Puis elles retournèrent à l'Île Perrot où leur séjour fut moins heureux que le premier. Il faut dire que l'originalité de Rita et son exubérance ne plaisaient pas à tous. Quant à Jeannette, elle avait le don de se mettre souvent les pieds dans les plats.

À leur tour les Perron signifièrent à Rita et à Jeannette qu'ils ne pourraient plus les loger dans leur sous-sol. Une dame, disciple de l'Abbé Saey, leur paie alors une chambre où elles s'éclairaient avec des bouts de cierge. Durant le carême 1942, Rita décide de faire chaque samedi un pèlerinage à la croix du Mont-Royal. C'est l'année du tricentenaire de la fondation de Montréal. Avec sa compagne, (ou avec Jeannette Beaupré dont on parlera sous peu), elles escaladent la montagne pieds nus dans la neige, en signe de pénitence, récitant le chapelet. Plus elles multiplient les pénitences, plus elles semblent en bonne santé, remarquera plus tard Jeannette.

¹ Les *Petits Bollandistes*, Vie des Saints rédigée à l'origine par le Père de Bolland. La série comporte dix-sept tomes.

Les pèlerinages

Dès le début de leur vie à deux, Rita et Jeannette firent un pèlerinage à Notre-Dame des Victoires, à Québec. Tandis qu'elles visitaient la chapelle des Servantes du Très Saint-Sacrement de Québec, un événement cocasse se produisit. Au sortir de la chapelle, des enfants s'attroupèrent autour de Rita; entraînée-née elle les fit prier. Un témoin de la scène, croyant qu'il avait affaire à quelque sectaire, cria aux enfants de se disperser, sans quoi il appellerait la police, ce qu'il fit. Prises de panique, Rita et Jeannette déguerpirent mais constatèrent qu'une auto-patrouille les suivait. Elles se réfugièrent dans le Château Frontenac et, quand elles en émergèrent, deux constables les poussèrent dans un véhicule de Radio-Police et les conduisirent à l'Hôtel-de-Ville. L'interrogatoire fut long; elles n'avaient aucune pièce d'identité. Finalement, Rita se déclara sœur de l'Honorable Olier Renaud, Procureur de la Couronne, membre de l'Assemblée législative à Québec; ce qui lui valut la liberté. Un événement semblable se reproduisit plus tard alors que Rita et Jeannette se rendaient à pied à St-Hyacinthe pour y rencontrer l'Évêque. Une dame leur offrit l'hospitalité pour la nuit, apparemment de bon cœur. En pleine nuit, elles se firent réveiller par un policier. Un coup de téléphone à Olier régla là aussi la situation.

L'année suivante, alors qu'elles habitaient l'ermitage dont on parlera ci-dessous, elles décidèrent de se rendre à Ste-Anne-de-Baupré, à pied, et toujours sans argent ni bagage. Elles marchaient environ 20 milles par jour, chantant souvent sur la route. La tunique de Rita était tellement en lambeaux que les Trappistines de St-Romuald où elles logèrent au retour lui en confectionnèrent une autre.

L'ermitage de Pointe-aux-Trembles

En avril 1942, la dame qui déboursait 3,50 \$ par semaine pour leur logement ne peut plus continuer. Rita demande à son frère Olier, devenu propriétaire de la maison familiale, de lui céder l'étable vide, attenante à la grange. L'affaire étant conclue, elle et Jeannette s'attellent à la restaurer. Elles



veulent expérimenter la vie en ermitage, un peu comme leur émule Jeanne Le Ber. Rita est très habile à manier les outils et Jeannette est féconde en imagination. La

stalle du cheval d'équitation devient leur lieu de prière. Par bonheur, il y a déjà un poêle et un évier.

Dans l'ermitage, elles poursuivent leur vie de prière et de pénitence et cultivent un petit jardin. Rita s'adonnait beaucoup à la lecture, écrivant ses réflexions, des prières, des poèmes. Elle visitait souvent ses filles spirituelles dispersées ici et là, même à l'extérieur de la ville. La cohabitation n'était pas aisée pour les deux pénitentes de l'ermitage; les soubresauts de caractère de Rita et les refoulements de Jeannette se terminaient néanmoins toujours par une demande de pardon *avant le coucher du soleil* (cf. *Ép 4,26*), ce qui deviendra une coutume dans la future communauté.

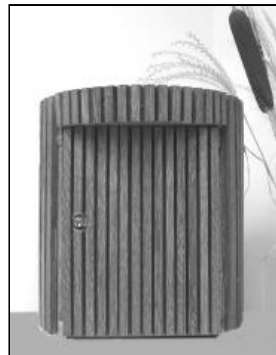
Une grande déception les attendait au retour de leur pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré: un message à la porte de l'ermitage leur enjoignait de quitter la tunique de pénitence. C'était un ordre de l'Archevêque, transmis par l'Abbé Saey. Cet ordre visait également toutes les personnes qui occasionnellement portaient la tunique. À regret, elles durent retourner à l'habit laïc.

Rencontres providentielles

Un peu avant leur entrée en ermitage, alors que Rita et Jeannette priaient à l'église Notre-Dame, Jeannette Beaupré, ex-trappistine, se présente à elles. Elle supplie Rita de lui permettre d'embrasser son genre de vie. Rita lui permet de se confectionner une tunique de pénitence mais préfère qu'elle demeure chez elle. Jeannette Beaupré a alors trente ans. C'est une personne joyeuse, sans doute trop fantaisiste. Elle a des doigts de fée; elle peint et coud à merveille. C'est elle qui plus tard dans l'Ouest fera le patron des tuniques, de la coiffe et qui confectionnera et décorera des linges liturgiques. Pour le moment, elle doit se contenter d'aller de temps en temps à l'ermitage.

Une autre rencontre eut lieu à l'église St-Irénée où Rita et Jeannette allaient se confesser à l'Abbé Saey chaque samedi. Mme Marguerite Brunet-Daoust leur parle de son frère Oblat, Maxime Brunet, dans l'Ouest canadien. Non seulement *Margot*, comme on l'appellera, deviendra une grande amie et bienfaitrice, mais c'est grâce à son premier contact avec Rita et Jeannette que se déclenchera une série d'événements qui aboutiront à la fondation de la communauté.

Au mois d'août, alors qu'elles habitaient toujours l'ermitage, voilà que se présente à la porte un aspirant de la communauté des Oblats : Pierre-Paul Pothier. Il arrive de Trois-Rivières où il a déjà rencontré Rita qu'il admire beaucoup. Il appartient au vicariat apostolique de Mgr Ubald Langlois à Grouard, Alberta, où il se prépare au sacerdoce. Il souffre d'un anthrax dans le cou et Jeannette le soigne pendant trois jours. En retour, il leur fabrique un tabernacle à même un ancien secrétaire en chêne ayant appartenu au père de Rita. En précurseur, il leur lance l'idée: *Pourquoi ne viendriez-vous pas dans l'Ouest?*



Peu après la venue de Pierre-Paul, le Père Maxime Brunet, frère de Margot, arrive à son tour. Lui aussi demande à Rita et à Jeannette si elles seraient prêtes à se rendre en Alberta. Il va même plus loin, il leur suggère d'écrire une Règle décrivant leur mode de vie. De retour dans l'Ouest, dans sa petite paroisse de Tangent, le Père Brunet parle des deux ermites à son curé, le Père Louis-Marie Parent. Il n'en fallait pas davantage pour exciter chez ce dernier le désir de faire venir les demoiselles, désir également partagé par son confrère, le Père Ulric Robert, directeur des jeunes missionnaires, tous fervents adeptes du mouvement de pénitence du Père Lacouture.



Portrait du Père Parent

Avant d'aller plus loin dans notre récit, esquissons quelques traits de la vie du Père Louis-Marie Parent, omi, qui aura un si grand rôle à jouer dans notre Institut pendant ses dix premières années. Son père Cléophas et sa mère Adèle eurent douze enfants dont neuf morts en bas âge. Henri-Louis (*qui changera son prénom en 1938*) est né le 12 juillet 1910, à St-Camille-de-Bellechasse. À son tour, le père mourra alors que Henri-Louis n'avait que trois ans. Sa mère, ne pouvant prendre le commerce d'hôtellerie tenu par son mari ni son commerce de chevaux, fut de tous les métiers pour subvenir aux besoins de ses deux fils et de sa fille. Henri-Louis, de son propre dire, était un enfant turbulent, casse-cou. Il aimait les sports plus que les études. Il entrera finalement chez les Missionnaires Oblats de

Marie-Immaculée où il fit profession en 1932 et sera ordonné prêtre en 1937. C'est en arrivant dans l'Ouest, à Grouard, en 1938, qu'il décida de changer son nom en Louis-Marie, profitant de l'erreur sur son certificat de confirmation où l'on avait écrit *Marie*. Il était curé à Tangent quand le Père Brunet lui parla de Rita et de Jeannette.¹

Projet avorté

Le Père Parent eut tôt fait d'écrire à Mlle Renaud pour l'inviter, elle et sa compagne, à venir lui prêter main forte pour l'enseignement du catéchisme et du français aux enfants qu'il s'apprêtait à recevoir dans son école-pensionnat en construction. Rita et Jeannette, sans trop réfléchir mais moyennant l'autorisation de l'Abbé Saey, fixent leur départ au 8 septembre. Elles doivent emprunter de l'argent pour leur voyage; elles font leurs adieux à leurs parents et évacuent leur ermitage. Avant de prendre le train, elles se rendent à l'église St-Irénée pour recevoir une dernière bénédiction de leur directeur. Déception! Une *Samaritaine* leur transmet un message de l'Abbé Saey : *Ne partez pas. Séparez-vous. Que chacune retourne dans sa famille!* Rita, indignée, finit par apprendre que c'était Olier, sur l'instigation de M. Rhéaume, (*bienfaiteur de Rita*), qui avait fait pression auprès de l'Abbé Saey pour faire avorter ce projet, jugé pour tout le moins imprudent. L'Abbé Saey eut le triste rôle de stopper l'initiative.

La Règle de 1942 – Une spiritualité

À l'automne 1942, après avoir vécu un temps chacune de son côté, Rita et Jeannette se retrouvent au Foyer de la Protection de Mlle Maisonneuve, à titre de sacristines et de gardiennes de nuit. Continuant de s'alimenter à l'école des saints moines et solitaires, mûrissant le projet qu'avait fait naître la venue récente du Père Brunet suivie de l'invitation du Père Parent, elles décident d'emboîter le pas en lisant la vie du fondateur des Chartreux, saint Bruno, et en rédigeant une Règle qu'elles vivaient partiellement depuis plus d'un an. À cette Règle, elles donnent le titre : *Règle des Pénitentes ou Ermites-Recluses de Jésus et de Marie*.

Dans la Règle se trouvent déjà toute la spiritualité qui sera celle des Recluses Missionnaires et les grandes valeurs qui traverseront leur histoire. On y voit un plan de monastère qui veut reproduire tout à la fois la réclusion *adoratrice* de Jeanne Le Ber et la vie *anachorétique* des Chartreux : les cellules des Pénitentes Recluses sont

¹ Pour de plus amples détails sur la vie du Père Parent, voir son autobiographie publiée en 1997.

disposées autour de la chapelle. Ce plan de monastère ne se réalisera jamais; il en subsistera un vestige dans la future construction des monastères.

La Règle est révélatrice de ce qui animait Rita et Jeannette depuis qu'elles menaient vie commune. Elles avaient le même désir *d'honorer Jésus et Marie dans les mystères d'anéantissement de Jésus : la Crèche, le Calvaire, l'Hostie (art.5)*. Elles voulaient être *recluses: partant cachées à l'ombre de l'Époux, pour l'aimer, le consoler (art.3)*. Et l'article 3 poursuit, donnant la substance de ce qui deviendra le cœur de la spiritualité des Recluses Missionnaires: *Tandis que Jésus-Hostie, perpétuant à travers les siècles les divins mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, s'offre et prie sans cesse son Père pour les hommes, comme Divin Médiateur, ainsi, autour de Lui, comme en de véritables petits tabernacles, d'autres petites hosties, à son exemple, s'unissent directement à Sa vie, prient et s'offrent « par Lui, avec Lui et en Lui »*. La dévotion au Rosaire et à l'Angélus est déjà présente dans cette ébauche de Règle, de même que l'importance accordée à la Liturgie et à la prière pour l'Église universelle. Un point est à remarquer étant innovateur pour l'époque : *Toutes sont égales et il n'y a pas de converses. On se partage mutuellement l'ouvrage (art.24)*.

La rédaction de la Règle ne prit que deux semaines mais fut assez onéreuse. Rita avait besoin de l'expérience monastique de Jeannette et, si elles s'entendaient sur la finalité et les grands moyens, elles s'entendaient moins bien sur les détails. Force nous est de constater que ces deux femmes, quoique différentes, étaient toutes deux des femmes de vision, qui savaient réfléchir et se mettre sous la mouvance de l'Esprit. Aussitôt la Règle terminée, une copie fut envoyée au Père Brunet et au Père Parent. Rita reprendra cette Règle pour y ajouter une partie traitant du gouvernement. Elle y fit quelques modifications sans toucher à la spiritualité.

Départ définitif pour l'Ouest

Pendant les mois d'hiver, Jeannette souffrit d'une bronchite aiguë et en mars Rita fut opérée pour un rein tombé et des complications. Elle remerciait la Providence de l'avoir empêchée d'aller dans l'Ouest où elle aurait eu de la difficulté à se faire soigner. De nouvelles invitations arrivèrent de la part du Père Brunet et de la part du Père Parent. Ce dernier évitait de déclarer à Rita, en ce qui concerne l'enseignement du catéchisme et du français, qu'il avait réussi à faire venir les Soeurs de Ste-Croix. Il tenait absolument à ce que les demoiselles viennent pour

assurer l'adoration eucharistique perpétuelle qu'il envisageait d'établir avec ses paroissiens. Par ailleurs, Mgr Langlois désirait depuis longtemps des contemplatives dans son Vicariat; il avait fait maintes démarches auprès de communautés existantes, sans succès.

De son côté, l'Abbé Saey encourageait Rita et Jeannette à partir. Finalement, le départ fut fixé au 10 août 1943. Cette fois, elles attendirent jusqu'à la dernière minute avant d'en informer leur famille. Une demoiselle de Trois-Rivières devait se joindre à elles; elle se désista peu de jours avant le départ. Rita, sans consulter sa compagne, invita alors Jeannette Beaupré qui accepta avec joie de partir, même si elle devait laisser sa mère dont elle prenait soin.

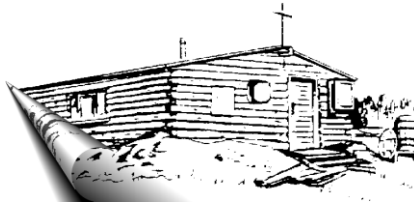
Quant à Margot, elle se dévoua sans compter pour recueillir effets et nourriture en prévision du voyage et de l'établissement là-bas. Cette grande bienfaitrice ne cessera pendant des années de faire parvenir en Alberta des vêtements, des meubles, que Rita ou Jeannette lui demandait. C'est chez elle que les aspirantes se rendront avant de prendre le train pour l'Alberta; elle leur préparera des victuailles pour leur voyage de trois jours et quatre nuits.



En route pour l'Ouest.

ÉTAPE II

Recluses de Jésus-Marie



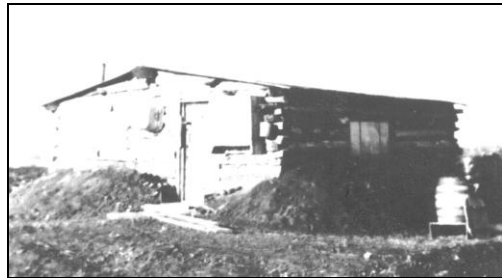
Chapitre 2 – Période de fondation 1943 - 1950

Arrivée à Tangent

Au son de l'angélus de midi le 14 août 1943¹, les voyageuses, Rita et les deux Jeannette, descendent du train et croisent le Père Brunet qui se rend dans ses missions. Le Père Parent accueille chaleureusement les trois Montréalaises et leur donne la communion; elles étaient restées à jeun pour pouvoir communier, malgré la fatigue de leur périple de quatre-vingt huit heures. La ménagère du curé, Mémère Garon, leur sert de la *soupe aux mouches* – en effet les mouches virevoltent autour de la table - qu'elles mangent avec plaisir... Leurs pénitences les ont aguerries.

Elles demeureront temporairement dans la résidence de l'infirmière du village présentement en vacances. Le Père Parent leur fait visiter le *shack* qu'il s'est procuré pour elles, une ancienne grainerie devenue un repaire de souris. Au milieu, une vieille calèche. Il faudra tout nettoyer, restaurer, calfeutrer. Heureusement, leur expérience de l'étable de Pointe-aux-Trembles les empêche de paniquer devant un tel dénuement. Jeannette demande à brûle-pourpoint au Père Parent de nommer une supérieure du groupe. Le Père Parent désigne aussitôt Rita comme directrice du groupe.

Leur premier jour en sol albertain se termine par la prière des Complies et des Matines dans la chapelle du presbytère. Le Père Parent, qui n'a pourtant pas l'oreille musicale, gardera toujours en mémoire le chant de la fin des Complies *Je remets, Seigneur, mon âme en tes mains*, chanté par ces trois belles voix, avec tant d'âme.



Un *shack* sera le 1^{er} monastère

Avec l'aide de Pierre-Paul Pothier, l'ami de Pointe-aux-Trembles qu'elles retrouvent avec joie ici, la restauration du *shack*, qu'elles appellent leur *Bethléem*,

¹ Quoique l'arrivée des pionnières ait eu lieu le 14, la date du 15 août est retenue comme date de fondation.

est terminée en deux semaines. Il faut rendre hommage à nos pionnières, ces *bourreaux de travail* qui font des merveilles avec si peu !

Présence eucharistique dans le shack

Dès le 19 septembre, le Vicaire apostolique de Grouard¹, Mgr Ubald Langlois, omi, vient visiter le *shack* des *Recluses*. On sait que peu après leur arrivée, Rita et les deux Jeannette choisiront de se faire appeler *Les Recluses*. Monseigneur semble satisfait de son premier contact avec ces filles ferventes et de l'arrangement du *shack*; il permet qu'on y conserve la présence eucharistique. Ce sera l'unique visite de Mgr Langlois dans le *shack* à Tangent car peu après il sera hospitalisé à Victoria, BC, pour une longue période d'où il écrira des lettres d'encouragement à ses *Recluses*. Le 8 décembre, grâce à la demande du Père Parent, le Saint-Sacrement pourra être exposé aux fêtes de 1^{re} classe et une fois le mois.



Jeannette Roy (Sr Jeanne Le Ber),
Rita Renaud (Sr Rita-Marie),
Jeannette Beaupré (Sr M. Madeleine).

Vie des Recluses

Les *Recluses* reprennent le mode de vie qu'elles s'étaient tracé dans l'Est. Elles sont fidèles à leurs trois heures de prière de jour et de nuit. À cause de la proximité de la chapelle miniature (*tout est miniature dans cette demeure*), les résidentes redoublent d'attention pour le silence. Comme émulation à l'amour fraternel et à l'humilité, elles observent une pratique: si l'une des trois manque à la charité, elle s'agenouille spontanément en disant: *Je vous demande pardon, ma sœur, je n'ai pas vu le bon Dieu en vous!* Avant de se relever, elle baise le plancher. Le soir, à *Complies*, elles échangent l'accolade en signe de pardon mutuel.

¹ Grouard était un Vicariat Apostolique, considéré comme territoire missionnaire. En 1967, il deviendra l'archidiocèse de Grouard-McLennan.

Quelques œuvres intégrées

Rita s'absente de temps en temps pour enseigner le catéchisme dans une des missions du Père Brunet et elle s'occupe également de la sacristie de l'église. Jeannette dirige la chorale et touche l'orgue à l'église; à la messe de Minuit, les gens seront émerveillés d'entendre leurs enfants chanter en grégorien. L'autre Jeannette aide à la cuisine du pensionnat et reçoit en retour, des Sœurs de Ste Croix, des portions de nourriture pour elle et pour ses compagnes et, à l'occasion, un bon morceau d'original.

Les premières recrues de l'Ouest

Le premier Noël a été préparé avec ferveur par la méditation des textes liturgiques et par la récitation de la prière de Monsieur Olier *O Jésus, vivant en Marie*, prière qui fera partie de notre patrimoine. Le jour même de Noël, le Père Parent débute sa mission de recruteur de vocations: il amène au *shack* une fille de Donnelly, Adèle Pariseau, qui désire vivre avec les *demoiselles recluses*. Une autre fille de Falher, Lucia Poirier, entrera le 9 janvier 1944. Les deux dernières venues habiteront un *shack* voisin acheté par le Père Parent et elles auront un horaire quelque peu différent: Lucia sera une *Pénitente du Rosaire* et Adèle une *Pénitente Missionnaire*¹.

Premiers vœux et vêtue

En début d'année, les *demoiselles recluses* prennent un nom de religion. Rita choisit de s'appeler Sœur Rita-Marie. Quant aux deux Jeannette, Rita les appelait déjà Jeanne Le Ber et Marie-Madeleine pour les distinguer. Elles seront dorénavant : Sœur Jeanne Le Ber et Sœur Marie-Madeleine.

Le 25 janvier, en la fête de la Conversion de saint Paul, en privé et devant le Père Parent, Sœur Rita-Marie et Sœur Jeanne Le Ber prononcent des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. La formule qu'elles utilisent, de dévotion bien entendu, est axée sur les béatitudes. On sait que Sœur Rita-Marie affectionnait les Béatitudes.

Le 11 février, en la fête de Notre-Dame-de-Lourdes, les trois Recluses revêtent une tunique de laine grise avec scapulaire et un voile blanc léger. Depuis leur arrivée à Tangent, elles portaient une robe noire. La tunique grise portée à

¹ Voir explications en page 30 et note.

Montréal devient donc pour elles un habit religieux, et cette fois la couleur grise est choisie en rappel de la recluse Jeanne Le Ber laquella, d'après les historiens, portait une robe grise.

« Le doigt de Dieu est là »

Entre Noël et le Jour de l'An, un visiteur inattendu se présente au *shack* accompagné du Père Parent: il s'agit du Père Aristide Philpott, omi. Il est venu voir ce qui se passe à Tangent et que plusieurs taxent de *folies du Père Parent*. Il a visité la construction qui sert tout à la fois d'église, de pensionnat, de couvent et de presbytère. Il vient aussi voir de ses yeux ces étranges *demoiselles recluses*. Après son investigation, le Père Philpott écrira un article très élogieux à l'endroit du Père Parent et des Recluses dans le Bulletin mensuel du Vicariat *La Voix de Grouard* de janvier 1944. Son article sera publié dans plusieurs Revues du Québec. Il s'intitule : *Le doigt de Dieu est là!*



Le Père Louis-Marie Parent, omi

Adoration, prière pour les prêtres, rosaire

Comme on a pu le constater, le Père Parent est entreprenant et ses projets n'ont d'égal que ses pénitences. Ayant été chargé par Mgr Langlois de l'Association des Prêtres Adorateurs, il organise des heures d'adoration parmi les prêtres ainsi que l'adoration perpétuelle chez ses paroissiens. À partir de leur *shack*, les Recluses sont heureuses de s'unir à l'adoration des paroissiens. Le Père Parent fait également prier les enfants pour les prêtres; chacun porte le nom d'un prêtre épinglé sur son habit. Les Recluses pour leur part enverront aux prêtres du diocèse, dès leur premier Noël, le nombre d'heures de prière faites à leurs intentions.

En février, c'est Sœur Rita-Marie qui prend l'initiative de lancer l'idée du rosaire perpétuel avec le concours des paroissiens. Elle en parle à Mgr Langlois dans une lettre qu'elle lui adresse alors qu'il est à l'Hôpital St-Joseph de Victoria. Le Père Parent partage son enthousiasme.

Recrues de l'Est

Le 1^{er} avril, deux demoiselles arrivent de l'Est chargées d'une bonne quantité de victuailles, don des famille Daoust, Brunet et Boyer. L'une d'elles, Fernande, est la sœur de Jeannette Beaupré; l'autre se nomme Alberta Jones. La petite communauté compte maintenant sept membres. Le silence étant strict, les deux sœurs de sang vivent difficilement le fait de ne pouvoir se parler.

Nomination du Père Parent à Falher

Le 10 mai de cette année 1944, le Père Parent est nommé curé à Falher, à une trentaine de milles de Tangent. En l'absence de Mgr Langlois, c'est le Pro-Vicaire, le Père L. Beuglet, omi, qui voit aux affaires du Vicariat. Or un mot anodin du Père Parent à un travailleur des chantiers forestiers à propos des Recluses avait été monté en épingle. L'affaire étant venue aux oreilles du Pro-Vicaire, celui-ci en informe à son tour le Vicaire général des Oblats en tournée de visite. Le Père Anthyme Desnoyers tient donc à rencontrer le Père Parent et à visiter les Recluses. Il se montre compréhensif et suggère (*ou appuie*) la nomination du Père Parent à Falher, pour apaiser un peu les critiques. Il suggère aussi que les Recluses suivent le Père Parent car il les trouve à l'étroit dans leurs deux maisons de bois rond.

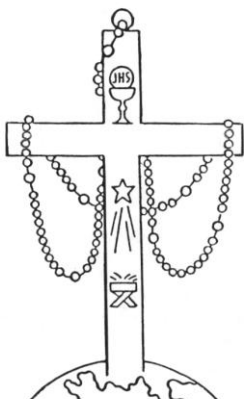
Un des premiers soucis du Père Parent en arrivant dans sa nouvelle paroisse est de trouver une demeure pour les Recluses. Il y avait justement une large bâtisse vacante qui avait servi de salle d'immigration et que Mgr Langlois avait achetée en prévision d'un collège pour garçons. Il la vend aux Recluses pour 1500\$ mais le Vicariat n'a pas fini de payer sa dette de 6000\$ sur la propriété. Le Père Parent réussira à la liquider en quêtant dans l'Est. Sœur Rita-Marie, pour sa part, sollicitera auprès de sa famille et de ses amis.

Toutefois, la maison est mal située et décision est prise de la transporter un peu en dehors du village où on fait l'acquisition d'un terrain. C'était une entreprise d'envergure. Au début de juin, Sœur Rita-Marie et une compagne vont passer quelque temps à Falher pour aider le Père à s'installer dans son presbytère et pour régler les affaires concernant leur future maison.

À Tangent, le reste de la petite communauté s'apprête au déménagement. C'est à cette époque que la coiffe du costume est modifiée par l'ajout d'une guimpe. Les professes portent un voile noir et les novices un voile blanc.

Convergences

Avant de suivre les Recluses à Falher, voyons un peu comment Sœur Rita-Marie, Sœur Jeanne Le Ber et le Père Parent ont pu fonctionner ensemble dans cette œuvre naissante.



Pour que ces trois personnalités puissent s'entendre, il fallait une vision commune, un idéal commun très fort, plus fort que leurs divergences. Cet idéal était tout d'abord la spiritualité de ce qu'on appelait *les anéantissements de Jésus à la Crèche, à la Croix et dans l'Hostie*. On a vu comment le Seigneur avait déjà préparé le cœur de Rita et de Jeannette, chacune de son côté, à cette spiritualité. Or, le Seigneur avait préparé aussi le cœur du Père Parent à accueillir cette même spiritualité de telle sorte que les trois se reconnaurent.

Il s'agissait de ce qu'on reconnaît aujourd'hui comme étant la Spiritualité bérullienne ou Spiritualité de l'École française. L'énumération des mystères *à la Crèche, à la Croix et dans l'Hostie* venait, selon Mère Jeanne Le Ber, du Bienheureux Antoine Chevrier, lequel a subi l'influence des bérulliens. Le Père Parent eut le mérite de saisir et d'encourager les pionnières dans leur spiritualité propre. Jusqu'à un âge avancé, quand il parlera aux Recluses, il reviendra constamment sur ce qui est le cœur de la spiritualité des Recluses Missionnaires d'hier et d'aujourd'hui. Le Père Parent a eu également le mérite de respecter, malgré quelques réticences, le cadre de vie contemplative choisi par les Recluses.

Il y avait aussi une belle connivence entre les trois artisans de la fondation pour promouvoir l'adoration eucharistique, le rosaire perpétuel, la liturgie, la lecture des Saintes Écritures. Ceci sans parler de leur commune émulation à la pénitence.

Divergences

Sur le plan pratique, nombreuses étaient les divergences entre ces trois personnes hors commun. Le Père Parent reprochait à Sœur Rita-Marie son caractère violent. Elle en prit conscience et tâcha de s'améliorer. Il resta tout de même chez cette personne, quand elle était énervée, des écarts de langage qui surprenaient. La

plupart des Recluses gardent pourtant un bon souvenir de Mère Rita; malgré ses sautes d'humeur, les sœurs se sentaient aimées d'elle et sentaient qu'elle leur faisait confiance. Nos sœurs aînées sont unanimes à parler de la joie qui régnait à Tangent, et plus tard à Falher, au milieu des privations. Le règlement d'alors était sévère mais très semblable à celui des autres monastères de cette époque.

Sœur Jeanne Le Ber n'était guère plus accommodante. Selon son propre dire, elle voyait tout d'abord *la bibitte noire* chez les personnes ou dans les événements. Pour Sœur Rita-Marie et pour le Père Parent, tous deux entreprenants, elle était souvent celle qui mettait les bâtons dans les roues. À cette époque, elle souffrait régulièrement de migraines. On se demande comment cette personne a pu vivre sous le leadership de Sœur Rita-Marie et trouver la force de la seconder. Les aînées gardent également un bon souvenir de Mère Jeanne Le Ber qui pouvait être aussi comme une bonne mère.

Quant au Père Parent, vivant en retrait de la communauté, et étant prêtre et confesseur, son rôle était plutôt celui de médiateur. Sœur Rita-Marie respectait beaucoup le Père Parent qu'elle appelait « *mon bon Père* ». Cependant, étant lui-même impliqué dans la fondation, pourvoyeur de besoins matériels et spirituels, pourvoyeur également de vocations, il lui était difficile de laisser la gouverne à Sœur Rita-Marie. On peut deviner les difficultés et mésententes entre les deux leaders.

Néanmoins, la grâce de la fondation était là et, dans ces années qu'on pourrait qualifier « *d'années dorées* », on finissait toujours par s'entendre et par se pardonner.

Déménagement

Le 7 juin 1944, le petit contingent quitte le berceau de la communauté. Plus tard, malgré les épreuves reliées au *shack* de Tangent, Mère Jeanne Le Ber avouera qu'elle a aimé ce coin de pays plus que tout autre au monde. À Falher, les sœurs logeront dans la maison de M. Forgues, le premier colon à s'installer à Falher en 1920. Il prête généreusement sa maison en attendant que la demeure des Recluses soit prête. Deux sœurs logent au sous-sol du presbytère et prêtent leurs services à la cuisine. Cette situation est temporaire et Mère Rita-Marie aura beaucoup de difficulté à faire comprendre au clergé de Falher et des environs que ce service n'est

pas selon le charisme de la fondation. S'il y a quelque apostolat, c'est pour l'instruction chrétienne et la visite aux pauvres et aux malades.

Les trois éléments

Le 16 juillet, en la fête de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, alors que les Recluses sont *en exil*, sœur Lucia prend l'habit. La vie doit continuer. Le monogramme du Christ est brodé en bleu sur son scapulaire. Le bleu est pour les Recluses de Marie, le rouge pour les Recluses de Jésus, le bleu et rouge pour les Recluses Missionnaires¹. Prenons le temps d'examiner ces distinctions instituées dès l'arrivée d'aspirantes; avec adaptations, elles deviendront des éléments constitutifs de leur cadre de vie.

Recluses de Jésus

On se souvient que l'inspiration originelle de Rita et de Jeannette, telle que décrite dans la Règle rédigée à Montréal, était celle d'une communauté d'ermites-recluses (cf.p.8) dont les cellules étaient disposées autour de la chapelle et dont toute la vie serait une adoration, à l'exemple de *Jeanne Le Ber et des autres saintes recluses* (cf.art.15,Règle 1946). Pour préserver cet idéal, on envisagea de former le groupe des *Recluses de Jésus*. En plus de l'adoration eucharistique et du rosaire, les *Recluses de Jésus* réciteraient le Bréviaire, auraient quelques récréations et se partageraient les tâches, travaillant le plus possible dans leur cellule.

Recluses de Marie

Quand, dans l'Ouest, la communauté commença à se former, on réalisa vite que les sœurs en formation ne pouvaient d'emblée adopter un règlement de solitaires. De plus, on était beaucoup trop à l'étroit. On conçut alors un deuxième règlement où les sœurs vivaient la vie cénobitique et auraient pour fonction d'assumer le rosaire perpétuel et la récitation d'un Office Marial. C'était les *Recluses de Marie*.

Recluses Missionnaires

Enfin, on conçut un troisième règlement pour favoriser celles qui se sentaient appelées à un certain apostolat, tout en menant la vie contemplative et qu'on

¹ Au début on utilisa les termes *Pénitentes de Jésus (ou grandes recluses), Pénitentes de Marie et Pénitentes Missionnaires*.

nomma les *Recluses Missionnaires*; elles aideraient les prêtres par l'enseignement du catéchisme, la visite aux pauvres et aux malades.

Ces diverses catégories spécifiées par la Règle 1946 porteront le nom d'emplois parce qu'elles ne constituent pas des groupes distincts mais de simples fonctions (art.10). Toutes sont égales, il n'y a pas de converses (Règle 1942, art.24).

Pendant, dans la vie concrète, les sœurs en formation constituèrent le plus grand nombre pendant plusieurs années. Forcément, la vie cénobitique, celle des *Recluses de Marie*, eut prédominance. À Tangent, il y eut quelques œuvres par les *Missionnaires* mais quasi aucune à Falher. En ce qui concerne la vie solitaire, celle des *Recluses de Jésus*, ce n'est qu'en 1949, après avoir construit l'aile des « grandes recluses », qu'on put tenter l'expérience qui sera de courte durée à cause de l'imminence d'une fondation à Montréal.

Finalement, la Règle de 1952 ne parla plus de ces distinctions mais elle en conserva l'esprit en rendant possible quelques œuvres et en permettant plus de solitude aux sœurs qui en percevaient l'appel. Les Constitutions *ad experimentum* de l'après-Concile et les Constitutions rénovées de 1987 iront dans le même sens de permettre plus de solitude et un certain apostolat concrétisé surtout dans l'hospitalité.

Dans l'attente d'un monastère

Revenons à nos Recluses, toujours dans l'attente de pouvoir entrer dans leur nouveau monastère. M. Forgues doit reprendre la maison qu'il leur avait prêtée. Mgr Langlois, qui s'occupe personnellement des Recluses depuis son retour en activité, leur permet alors d'occuper le troisième étage du presbytère, puis le sous-sol de l'église, ce qui était très contraignant.

La salle d'immigration fut enfin transportée sur son nouvel emplacement à l'automne 1944, grâce à l'influence de Mgr Langlois. C'était toute une entreprise que de déménager cette immense bâtisse de 34 pi. x 76 pi. Elle fut tirée au moyen d'un cabestan actionné par quatre hommes.

Le Père Parent s'absenta au début de l'année 1945 et revint non seulement avec des dons mais aussi avec des nouvelles recrues, malgré la demande de Sœur Rita-Marie de différer les aspirantes jusqu'à ce que la communauté soit installée dans le monastère. Au printemps, on put enfin commencer la restauration.

Entrée dans le monastère

Le 16 juillet de cette année 1945, les neuf Recluses font enfin leur entrée en procession dans leur premier *vrai* monastère. Les sœurs croyaient qu'elles se rendaient travailler sur le chantier, comme chaque matin, quand leur Mère Gardienne¹, Mère Rita-Marie, leur annonce qu'elles prennent aujourd'hui possession de la maison. Portant l'ostensoir et une statue de Marie-Médiatrice, Mère Rita-Marie les dépose solennellement dans le local transformé en chapelle. À midi, le Père Parent célèbre la première messe.



Salle d'immigration transformée en monastère



Mère Rita-Marie dirige les travaux

Néanmoins, les travaux d'aménagement sont loin d'être terminés. La première urgence sera l'installation d'un système de chauffage qui, malgré tous les efforts, retardera jusque tard dans l'année; puis le problème de l'eau (*deux ou trois matins de suite, les sœurs se laveront dans le même petit peu d'eau!*). À travers toutes ces privations, la joie et l'enthousiasme règnent dans la maison. On a tôt fait

d'organiser la cuisson de pain d'autel comme gagne-pain. On fait de la culture, de l'élevage, de l'apiculture. Tout semble réussir à Mère Rita-Marie et à ses filles : le miel est classé catégorie no.1, les poulets sont réputés pour leur chair tendre.

¹ Dès la Règle de 1942, on constate que la supérieure porte le nom de *Gardienne*. Aussi, à partir de ce point de notre récit, nous emploierons le nom de *Gardienne* et donnerons le titre de *Mère* à Sœur Rita-Marie et à Sœur Jeanne Le Ber.

La vie régulière est strictement observée. L'adoration eucharistique en présence du Saint-Sacrement exposé est continue une semaine par mois et deux jours par semaine le reste du mois, selon les directives de Mgr Langlois. La méditation du rosaire deviendra bientôt perpétuelle. Mère Rita-Marie ayant fait une promesse à la Vierge de réciter l'Office Marial pendant dix ans, la récitation du Bréviaire est remplacée, sauf aux grandes fêtes, par un Office marial qui s'enrichira avec les années et conservera la récitation intégrale des psaumes de la Bible. Le silence est absolu entre les sœurs; vivant en commun, on pratique ce qu'on appelait *l'esprit solitaire*.

Le Père Parent, prêtre colonisateur

Pour Mère Rita-Marie les épreuves étaient déjà nombreuses et pourtant une autre s'ajouta le 12 novembre. Mgr Langlois avait nommé prêtre colonisateur son fidèle secrétaire, le Père Parent. Ce mandat consistait à promouvoir chez les Québécois le désir d'aller s'installer en Alberta pour y fonder des paroisses françaises et catholiques. Le prêtre colonisateur était appelé à passer une partie de l'année au Québec et une autre en Alberta pour s'occuper des colons nouvellement arrivés. Le 12 novembre 1945 sonna le moment du premier long départ du Père Parent pour l'Est. Mère Rita-Marie ressentit beaucoup son absence; elle se trouvait désormais seule pour voir à tout. Il s'avéra pourtant que cette nomination tourna à l'avantage des Recluses car le Père Parent faisait d'une pierre deux coups : quand il recrutait des colons, il recrutait en même temps des vocations! Néanmoins, avec le temps et ayant d'autres projets en vue, son intérêt pour la communauté fut moindre, ce dont se plaignait Mère Rita-Marie.

Portrait de Mgr Ubald Langlois

À Falher, Mgr Langlois ira visiter plusieurs fois la communauté, s'enquérant des besoins, prêtant des séminaristes pour les gros travaux, dont Pierre-Paul Pothier. Avant qu'il ne doive quitter à nouveau son Vicariat pour se faire soigner, traçons le portrait de ce Pasteur qui a toujours cru en la vocation des Recluses. On l'appelle de bon droit : l'Évêque-fondateur.

Ubald Langlois est né à Bourget, Ontario, le 24 janvier 1887. Il entra chez les Oblats en 1908. La maladie vint interrompre ses études à Rome. Il fut finalement ordonné prêtre en 1914. Il fut tour à tour professeur au juniorat d'Edmonton, rédacteur au journal *Le Patriote de l'Ouest*, puis provincial de la province oblate

d'Alberta-Saskatchewan. À l'âge de 51 ans, soit en 1938, il fut ordonné évêque et nommé Vicaire apostolique de Grouard, vaste territoire au nord-ouest de l'Alberta, pays de lacs et de forêts, pays de culture aussi, traversé par la grande rivière *La Paix*. La devise qu'il choisit comme évêque : *Il a aimé et s'est livré lui-même.*



Mgr Ubald Langlois entouré des Recluses

Quand Rita et les deux Jeannette arrivèrent dans l'Ouest, Mgr Langlois était en place depuis à peine quatre ans et déjà il avait accompli de grandes œuvres spirituelles dans son Vicariat. Il avait aussi construit un évêché et une cathédrale. Cependant, la maladie vint le terrasser à nouveau. Il eut tout juste le temps de visiter les Recluses dans leur *shack* et de leur permettre de garder la présence eucharistique avant de se rendre à Vancouver à l'hôpital Saint-Joseph où il demeura plusieurs mois. À la fin de 1945, il dut partir à nouveau pour cause de maladie, cette fois à Ste-Agathe-des-Monts, au Québec. Il revint au printemps suivant et on verra que c'est à cette époque qu'il écrira pour la première fois à la Sacrée Congrégation de la Propagande au sujet de son désir d'approuver la nouvelle communauté. Mgr Langlois présidera à l'inauguration du rosaire perpétuel en 1947. Après une autre absence de maladie, il fera ce qui s'avérera être sa dernière visite au monastère en 1948. Retiré au Québec, il encouragera ses Recluses par lettres et, quand il en deviendra incapable, sa sœur Cyprienne le fera en son nom.

Entre-temps, le Père Henri Routhier, est ordonné évêque et nommé coadjuteur de Mgr Langlois. Il administrera le Vicariat jusqu'à la mort de ce dernier en 1953.

Première visite canonique

Au mois d'avril 1946, Mgr Langlois décide de procéder à une visite canonique des Recluses avant d'envisager la possibilité d'obtenir un *Nihil Obstat* de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Il nomme une commission de trois prêtres : Mgr Henri Routhier, le Père Jean Marsan, omi, et le Père Habay, omi. Ces deux derniers rencontrent chaque sœur. Mère Rita-Marie redoutait la visite de Mgr Routhier, mais voilà que ce dernier juge le rapport des deux autres examinateurs assez détaillé pour se dispenser d'en faire un lui-même! Il se contente de visiter la maison.

La Règle de 1946

L'automne précédent, soit en 1945, Mère Rita-Marie avait débuté la rédaction d'une nouvelle Règle. La spiritualité qu'elle présentait était la même que celle contenue dans la Règle de 1942 rédigée à Montréal, spiritualité axée sur la contemplation de Jésus dans *ses anéantissements*. Le cadre de vie qu'elle y décrit toutefois est sensiblement modifié; il ne s'agit plus d'un plan idéalisé de monastère composé uniquement de solitaires. Les jeunes filles qui s'étaient présentées à date n'avaient pas toutes un appel à une solitude absolue, comme d'ailleurs on peut le constater chez les trois premières elles-mêmes. De là les trois éléments ou fonctions que Mère Rita-Marie explicite dans la nouvelle Règle.

La lettre de Mgr Langlois

Ce sont les idées et les termes de cette Règle qu'utilisera Mgr Langlois (ou plutôt le Père Parent qui lui servait de secrétaire), dans sa lettre au Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le 8 mai, pour décrire la communauté en train de se former. Le 6 juin, le Cardinal Fumasoni-Biondi répond à Mgr Langlois qu'il peut ériger une nouvelle Congrégation de droit diocésain dans son Vicariat apostolique à condition de faire parvenir les Constitutions à la Congrégation en vue d'un *Nihil Obstat*. Cependant, le Cardinal Préfet fait trois remarques : *1. Il serait préférable, dans les lieux de missions, d'avoir des religions de vie active à des religions de vie contemplative. 2. Il est nécessaire que deux sœurs d'un Institut déjà dûment approuvé, pour un temps, donnent le ton à la nouvelle Congrégation. 3. Au commencement, on ne fera qu'une seule classe de sœurs, surtout parce qu'elles sont seulement neuf membres jusqu'ici.*

Mgr Langlois s'empressa de rendre visite à Mère Rita-Marie pour l'informer de la réponse encourageante de Rome. Il ne lui fit pas lire cependant la lettre du Cardinal Préfet. Et c'est à ce moment historique qu'il déclara, consacrant ainsi notre vocation d'adoration et d'intercession : *Je veux des missionnaires au pied de l'Ostensoir*. Il montrait par là sa volonté de conserver le caractère contemplatif de la future communauté, ce qu'il fit sans obstacle puisque le même Cardinal Fumasoni-Biondi émettait, cinq ans plus tard, le *Nihil Obstat* autorisant Mgr Langlois à ériger canoniquement l'Institut des Recluses de Jésus-Marie. Pour Mgr Langlois, la prière était une œuvre missionnaire. D'ailleurs la possibilité de quelques œuvres était déjà bien définie.

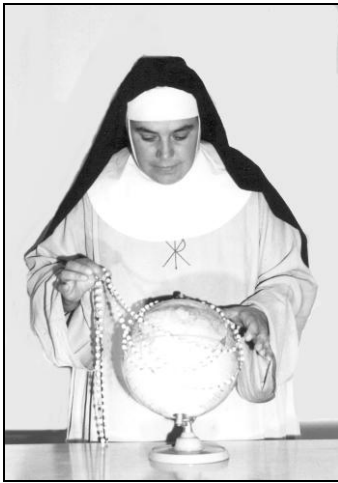
En ce qui concerne la deuxième remarque du Cardinal Préfet, que deux sœurs d'un autre Institut viennent former la nouvelle communauté soi-disant *indigène* car fondée dans un territoire missionnaire, Mgr Routhier fera plusieurs démarches dans ce sens mais sans succès. Mère Rita-Marie, elle, trouvait que cette mesure ne s'appliquait pas à un Institut dirigé par des membres déjà formés dans d'autres communautés et qui, au surplus, n'étaient pas natives de la région. Dans sa troisième remarque, le Cardinal Préfet mentionnait *qu'au commencement on ne fera qu'une seule classe de sœurs*, vu le petit nombre. Même s'il utilisa improprement le terme de *classe de sœurs*, sa remarque était de mise. La majorité des sœurs étant en formation, il sera impossible d'expérimenter ce qu'on appelait *les trois éléments*.

La réponse du Cardinal Préfet fit beaucoup discourir car il semble que personne, sauf Mgr Langlois, n'ait vraiment lu la lettre. Elle fut remise à Mère Rita-Marie un peu plus tard. Les prêtres qui n'étaient pas sympathiques à l'œuvre disaient que Rome *obligeait* la communauté à devenir missionnaire pour les aider. Même Mère Jeanne Le Ber ignorait la vraie teneur de la lettre et, dans son Aperçu historique imprimé dans les Constitutions *ad experimentum* de 1970 et de 1976, elle parle d'un *rescrit émanant de la Sacrée Congrégation de la Propagande en date de septembre 1946 qui demandait d'ajouter un élément missionnaire à la forme de vie contemplative qu'elle nous autorisait à vivre*. Or nous savons aujourd'hui que le document auquel elle réfère n'existe pas.¹ Elle l'a cherché toute sa vie sans réaliser

¹ En 1984, le Père Jean Marsan, toujours au service du diocèse de Grouard-McLennan en tant que Vicaire général, affirma que, du côté des Archives du diocèse également, il n'existait pas d'autre document que la lettre du 6 juin.

qu'il s'agissait de la lettre du 6 juin, et non d'un *rescrit*, qui ne demandait pas d'ajouter un *élément missionnaire* puisque la communauté avait déjà été présentée par Mgr Langlois comme prévoyant un élément missionnaire.

Force nous est donc de conclure que les *trois éléments*, dont on trouve trace à peine six mois après l'arrivée dans l'Ouest, faisaient partie de l'inspiration de la fondatrice, Mère Rita-Marie. Mère Jeanne Le Ber ne semblait pas partager cette vision, du moins pour ce qui était de l'élément missionnaire.



Le rosaire perpétuel

Le 22 mai 1947, fête de la Sainte Rita, Mère Rita-Marie reçut un des plus beaux cadeaux de sa vie : l'inauguration du rosaire perpétuel dans sa communauté. Mgr Langlois, accompagné de quelques prêtres dont le Père Parent, était présent à la cérémonie qui fut plus grandiose que prévu. Les Recluses étaient maintenant au nombre de dix-sept. Le Père Parent prit la parole, et ensuite Monseigneur malgré sa grande faiblesse.

On débuta alors la récitation du chapelet qui ne verra pas

d'interruption pendant vingt ans. À cette occasion, on avança l'aiguille du *cadran marial* fabriqué pour marquer d'heure en heure les rosaires récités. C'était un grand cercle en bois sur lequel étaient peintes cinq roses blanches, cinq roses rouges et cinq roses dorées pour représenter les différents Mystères. Au centre, une mappemonde pour encercler le monde avec le rosaire. Un gros rosaire constituait les pendules; il était formé de grains de deux chapelets ayant appartenu l'un à la grand-mère, l'autre à la mère de Mère Rita-Marie.



Cadran marial

Pourquoi inaugurer le rosaire perpétuel avant l'adoration perpétuelle? Tout simplement parce que Mgr Langlois, comme d'ailleurs les Évêques des futurs

monastères, n'autorisera l'adoration de jour et de nuit qu'après s'être assuré d'un nombre suffisant de sœurs. Il était plus aisé et moins officiel d'assurer la récitation perpétuelle du rosaire. Et c'était une réponse aux appels répétés de la Vierge à Lourdes, à Fatima et à LaSalette à prier le chapelet en esprit de pénitence. Il est à noter qu'on parlait de *méditation* du rosaire, de *contemplation* de Jésus et de Marie dans les différents mystères de la vie de Jésus; ce n'était pas une simple récitation d'Ave. Les Recluses offraient leur première couronne d'Ave à la Fille du Père Éternel; la deuxième à la Mère du Verbe Incarné, la troisième à l'Épouse du Saint-Esprit.

La dévotion mariale

Outre la dévotion au rosaire, la dévotion à l'angélus récité trois fois le jour était chère aux premières Recluses. *Honorer Jésus dans le sein de sa Mère*, écrivait la Règle de 1946. À cette époque, on aimait aussi invoquer la Vierge sous le vocable de Marie-Médiatrice auquel le monastère de Falher était dédié. Ce titre donné à la Vierge aura tendance à disparaître dans l'Église, même avant Vatican II. Il prêtait à confusion, Jésus étant l'unique Médiateur. Dans sa Règle de 1952, Mère Rita-Marie indiquera plutôt la Maternité Divine comme fête principale, fête fixée alors au 11 octobre et que la réforme liturgique transférera au 1^{er} janvier. Plus tard, les Constitutions *ad experimentum* indiqueront comme fêtes mariales principales : Sainte Marie, Mère de Dieu (1^{er} janvier) et l'Annonciation du Seigneur (25 mars). Les Constitutions de 1987 emploieront l'expression condensée de *Mère de Dieu et Servante du Seigneur*. Plus près de nous, en 2013, les membres du Chapitre sentiront le besoin de bien cerner la dévotion mariale de la communauté, tout en étant fidèles aux origines, et adopteront le vocable de *Notre-Dame-de-l'Annonciation*. Les formes de piété à privilégier, toujours selon la tradition : l'angélus et le chapelet.

Peu après l'inauguration du rosaire perpétuel se tint le Congrès marial d'Ottawa, du 18 au 22 juin 1947. Les Recluses de Falher vécurent en grande communion avec les Congressistes.

Saint Joseph le pourvoyeur

Saint Joseph est sans contredit le saint le plus mentionné dans les Chroniques des premières années. On l'invoque pour tous les travaux en cours, et ils sont nombreux : finition à l'intérieur du monastère; construction d'une aile; aménagement d'un caveau, d'un poulailler; transport et aménagement d'un hangar, d'une grange et même d'une maison inachevée achetée et transportée; creusage

d'un lac artificiel pour approvisionnement en eau. Le grand miracle, c'est qu'on était toujours sans dettes alors que les revenus et les dons étaient peu nombreux. Mgr Routhier lui-même s'en étonne et y voit un signe de la protection de la Providence.

Au 10 mars 1948, la chroniqueuse transcrit comment Mère Rita-Marie décrit le rôle de saint Joseph dans notre communauté : *Il est le gardien et le défenseur de la vie intérieure, il veille sur la santé des sœurs, sur les forces corporelles, sur l'équilibre de l'âme, sur les affaires temporelles.* Et, de fait, durant la neuvaine pour sa fête du 19 mars 1945, on avait pu constater l'efficacité de son intervention dans la guérison de sœur Lucia, novice.

La statue de saint Joseph avait été installée dans ce qu'on appelait le bocage. C'est là qu'on faisait des pèlerinages, dont celui très impressionnant du 14 septembre, où les Recluses avaient marché pieds nus et corde au cou, en esprit de pénitence.



Construction d'un poulailler à Falher

Les Anges

Une autre dévotion était chère à nos pionnières : celle des Saints Anges. On tenait de la recluse Jeanne Le Ber la coutume des trois *Sanctus* récités à la fin de chaque Office, face contre terre, comme les Chérubins dans le ciel. À la messe également, à l'élévation de l'Hostie, les Recluses se prosternaient jusqu'à terre pour adorer. À Falher, tout comme dans les monastères à venir, on disposera les lettres des trois *Sanctus* autour de l'Ostensoir, en rappel des Saints Anges. C'est aussi en ces premières années qu'on prit l'habitude de réciter au début de chaque Office le verset du Psaume 137 : *En présence des Anges, nous te chantons, Seigneur.* Ce verset du début de nos Offices, de même que le verset conclusif *Sanctus, Sanctus, Sanctus*, hériteront de plusieurs mélodies composées par Mère Jeanne Le Ber. Nous devons beaucoup à Mère Jeanne Le Ber notre dévotion envers les Saints Anges et le désir d'unir nos voix aux chœurs des anges dans la liturgie céleste.

Saint Jean-Baptiste et les Saints solitaires

Saint Jean-Baptiste, ce grand saint solitaire et pénitent, était l'objet de beaucoup de considération dans notre communauté. Nombreuses seront les professions religieuses fixées au 24 juin, à la Saint Jean-Baptiste. Le 27 mai 1948, à Falher, on inaugura l'*Ermitage Saint Jean-Baptiste*. Il s'agissait d'un recoin du parterre aménagé avec l'ancien portique où on fit, cette année-là, le reposoir de la Fête-Dieu.

Outre saint Jean-Baptiste, on rencontre au fil de notre histoire le nom de d'autres grands solitaires : saint Bruno, inspirateur avec Jeanne Le Ber de la première Règle de 1942, saint Benoît, saint Bernard et, avec Cassien plusieurs *Abba* parmi les Pères du désert. Saint Nicolas de Flüe viendra un peu plus tard¹. Parmi les femmes solitaires et recluses : sainte Marie-Madeleine, sainte Ève, sainte Yvette.

Constitutions et Coutumiers

Il n'y eut pas moins de onze projets de Constitutions pour en arriver finalement à l'approbation de 1951 et à celle de 1953. On imagine tout le travail de rédaction et de copie à une époque où le photocopieur n'existait pas. En 1948, le Père Parent soumit la Règle de 1946 à deux canonistes du Séminaire Universitaire d'Ottawa : les Pères Louis Ph. Vezina, omi, et Paul-Henri Lafontaine, omi. La Règle contenait beaucoup de considérations spirituelles. Or, suivant les instructions pour la rédaction de Constitutions, les canonistes ne conservèrent que le *canonique*. On devine la désolation de Mère Rita-Marie qui vit sa Règle ainsi dépouillée de toute sa sève. En 1949, les *Règles et Constitutions des Recluses de Jésus-Marie* étaient prêtes à être présentées à la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Outre la rédaction des Constitutions, Mère Rita-Marie travailla à la rédaction d'un Coutumier pour bien solidifier la communauté en croissance. Le Coutumier donnait des détails que ne pouvaient contenir les Constitutions : horaires, prescriptions, conseils. Il y avait aussi le Recueil de Prières qui contenait les prières accompagnant certains rites, comme le revêtement de l'habit, l'offrande de l'heure, les neuvaines, les litanies. L'offrande de l'heure était particulièrement riche de sens, invitant les sœurs à s'unir aux différents mystères d'anéantissement de Jésus suivant le temps liturgique.

¹ Le 15 mai 1947 eut lieu la canonisation de saint Nicolas de Flüe. Peut-être est-ce cet événement qui contribua à le faire connaître?

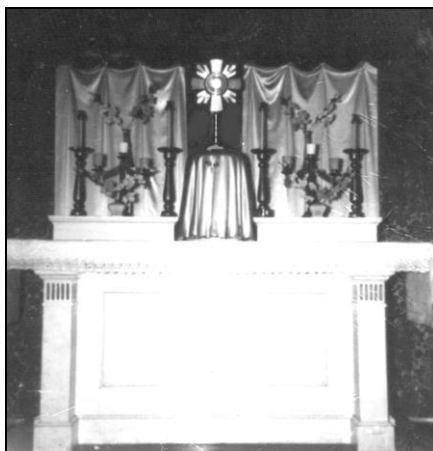
Formation

Pendant toutes ces années passées à Falher, la formation initiale était confiée à Mère Jeanne Le Ber qu'on appelait *Mère Maîtresse* ou *Mère Assistante*. Son charisme résidait surtout dans l'accompagnement individuel; elle avait un don de discernement. Mère Rita-Marie se chargeait la plupart du temps de donner les cours et les entretiens. Elle avait le don de la parole, don hérité de sa famille. Ses entretiens étaient vivants, pratiques, substantiels du point de vue théologique, spirituel et même philosophique. Les anciennes se souviennent encore avec émotion de ses entretiens sur les Béatitudes. Chaque mois, il y avait une *Béatitude du mois*, avec son Don et sa Vertu correspondants qu'on méditait tous les jours et particulièrement à la retraite du mois. Mère Rita-Marie avait préparé des cours d'Ascétisme et de Mystique, des cours de Dogme et de Morale. La lecture de la Parole de Dieu était à l'honneur; chaque sœur avait une Bible à son usage, fait rare dans les communautés à cette époque.

Les Recluses étaient aussi favorisées de sermons et de conférences de prêtres fervents. En plus du Père Parent qui ne manquait pas de rencontrer la communauté lors de ses séjours dans l'Ouest, il y avait plusieurs Oblats dont le Père Ulric Robert, les divers curés de Falher, le Père Yvon St-Arnaud qui donnera la retraite communautaire de 1949.

Adoration perpétuelle

Enfin, le 6 août 1949 la communauté reçoit l'autorisation d'exposer en permanence le Saint-Sacrement dans la chapelle du monastère. Jusqu'à ce jour, le St-Sacrement était exposé à certaines périodes seulement. Mgr Langlois avait fixé le nombre de soeurs requises pour l'adoration perpétuelle à vingt-quatre. Quand Mère Rita-Marie en fit la demande à Mgr Routhier, les Recluses étaient au nombre de vingt-trois et on attendait d'autres postulantes. Il y aura toujours dorénavant deux sœurs à la chapelle, une désignée à l'adoration et l'autre désignée à la récitation du rosaire.



Exposition, chapelle du monastère de Falher

La Croisade du rosaire

Le Père Patrick Peyton, csc, des Etats-Unis, propageait la récitation du chapelet en famille. Son mot d'ordre était : *A family that prays together, stays together (Une famille qui prie est une famille unie)*. En 1949, il était dans l'Ouest canadien. Il organisa une Croisade du Rosaire dans le Vicariat de Grouard en septembre. À cette occasion, on demanda aux Recluses de Falher de décorer le char allégorique qui devait porter la Vierge pendant un périple de 1200 milles à travers le Vicariat. Les Sœurs se mirent à l'œuvre avec des moyens de fortune, disposant de quelques jours seulement. C'est alors qu'elles fabriquèrent, avec du papier mâché et de la broche, l'immense rosaire doré qui est conservé aux Archives de la communauté et qui est encore en très bon état. Elles avaient, de plus, peint un décor aux pieds de la statue de Notre-Dame. La Vierge pèlerine attira partout des foules de fidèles. Mgr Routhier, en reconnaissance du beau travail des Recluses et de leurs prières, tint à terminer le pèlerinage au monastère où il célébra une messe.

L'aile des « grandes recluses »

En 1948, on avait entrepris de construire une nouvelle aile au monastère, de 24' x 30', comportant trois étages comme le bâtiment principal. C'était dans le but de vivre l'élément de solitude plus profonde tel que conçu pour les *Recluses de Jésus*. Dans cette aile, on aménagea une cellule pour chaque sœur alors que les *Recluses de Marie* devaient se partager des dortoirs communs. La construction et la finition prirent une année entière. Finalement, le 3 octobre 1949, en la fête de Jeanne Le Ber, Mère Rita-Marie annonça à la communauté que neuf Professes (en l'honneur des neuf chœurs des Anges) logeraient dans l'aile des « grandes recluses »¹. Elles assumeraient l'adoration perpétuelle, la récitation du Bréviaire en son entier, se joindraient au reste de la communauté pour certains Offices et même pour certaines récréations. Le travail, toujours en silence, se poursuivrait comme à l'ordinaire.

À peine quelques semaines après cette inauguration, Mère Jeanne Le Ber, qui remplaçait Mère Rita-Marie en voyage à Montréal, prit trois *Recluses de Jésus* et leur demanda de réintégrer le groupe des *Recluses de Marie* qui ne parvenaient pas à assumer seules le rosaire perpétuel. Il faut dire que ce partage de l'adoration et du

¹ Le terme *grandes recluses* ne fut jamais employé dans un sens péjoratif de supériorité. C'était dans le même sens qu'on dit le *grand Nord* pour signifier le Nord le plus profond.

rosaire entre les deux groupes aurait nécessité beaucoup plus de sujets. Dans les futurs monastères, ce seront les mêmes sœurs qui seront tantôt à l'adoration, tantôt au rosaire.

Quelques mois plus tard, la communauté essaimait à Montréal et on se vit dans l'obligation de reprendre la vie cénobitique pour toutes. Ainsi se termina l'expérience des « *grandes recluses* », dont on garda vestige dans la possibilité de solitude plus profonde pour l'une ou l'autre sœur qui en percevait l'appel.

Voyages de Mère Rita-Marie dans l'Est

Nous venons de mentionner le voyage de Mère Rita-Marie à Montréal. Elle avait obtenu de Mgr Routhier l'autorisation de se rendre au Québec pour amasser des fonds, surtout auprès de sa famille. Sa famille, surtout ses frères avocats Olier et Jean-Paul et son beau-frère Yvon Bolduc, s'étaient toujours montrés généreux pour sa communauté. À son premier voyage, en 1948, elle ambitionnait d'amasser des fonds pour acheter un tracteur de ferme. Elle ne fut pas déçue puisque sa famille se cotisa et lui remit un chèque de 1700\$ pour l'achat d'un tracteur. De plus, elle vendit des produits du monastère : du miel, des articles en cuir repoussé. La Maison Dupuis acheta presque toute sa réserve d'articles en cuir et le magasin Eaton lui passa une grosse commande.



Tracteur, don de la famille de Mère Rita-Marie

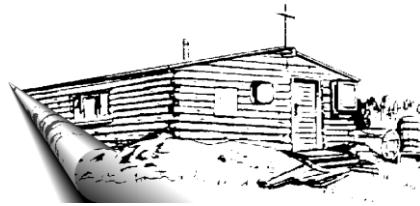
Mère Rita-Marie retourna au Québec l'année suivante et profita de son voyage pour projeter l'ouverture d'une maison de noviciat à Montréal. Il est vrai que les vocations étaient surtout en provenance de l'Est, mais il y avait autre chose. Mère Rita-Marie n'était plus à l'aise à Falher et de fait elle ne s'était jamais sentie à l'aise avec le coadjuteur de Mgr Langlois, Mgr Routhier. Pourtant Mgr Routhier, sans être paternel comme Mgr Langlois, fit tout en son pouvoir pour obtenir l'approbation de la communauté. Il y avait aussi un manque d'encouragement, pour ne pas dire des critiques, de la part de plusieurs membres du clergé.

Considérant tout ceci, en plus du nombre croissant de Recluses, elles étaient déjà trente, Mère Rita-Marie crut qu'il était temps d'essaimer à Montréal où la communauté aurait plus d'avenir.



ÉTAPE III

Recluses Missionnaires de Jésus-Marie



Chapitre 3 – Période d’expansion 1950 - 1960

1^{er} conseil général

Au mois de mars 1950, Mgr Routhier juge à propos de former un conseil général avec quatre conseillères pour assister Mère Rita-Marie dans son administration, jusqu’à l’approbation des Constitutions. Il aura la patience d’enseigner à ce premier conseil comment délibérer, comment rédiger des procès-verbaux, quand référer à l’Évêque. Par la suite, lors de l’émission du *Nihil Obstat* par la Sacrée Congrégation des Religieux, une clause revalidera ce conseil général de sorte que, juridiquement parlant, le même conseil pourra poursuivre jusqu’au chapitre général qui devra se tenir avant six ans.

Vers une fondation

Le 30 mai 1950, Mère Rita-Marie, poussée par une soudaine inspiration, entreprend un autre voyage à Montréal. Elle s’absente durant quatre semaines au cours desquelles, aidée du Père Parent, elle trouve une maison à Rivière-des-Prairies et obtient de Mgr Paul-Émile Léger, archevêque, l’assurance que sa communauté sera



La maison Vert-Pré servira de monastère

bien accueillie dans son diocèse. De retour à Falher, elle doit nécessairement mettre Mgr Routhier au courant de ses démarches. On ne connaît pas les réactions de ce dernier; on sait seulement que le 20 juillet il donne son consentement écrit à l’établissement d’un monastère à Montréal, en spécifiant qu’à l’avenir il ne ratifierait plus aucune démarche qui aurait été faite irrégulièrement.

Quant au nouveau conseil général, il approuve à sa réunion du 12 juillet l’achat de la maison Vert-Pré et de la terre, au 14130 boul. Gouin Est, au coût de 25 000\$.¹ À cette même réunion, Mère Rita-Marie demanda à son conseil d’ajouter le mot

¹ La maison avait été construite par Joseph Rhéaume, celui-là même qui avait payé les études de Rita. Après avoir servi d’auberge, M. Rhéaume donna la maison au Refuge St-Antoine, puis la donna de nouveau à « La Familiale » qui en fit la maison Vert Pré consacrée aux loisirs des enfants. C’est de « La Familiale » qu’on acheta la maison.

Missionnaires à notre nom qui jusqu'alors était celui de *Recluses de Jésus-Marie*. Les motifs de cette décision seront analysés un peu plus loin.¹

Décrets d'érection et d'approbation des Constitutions

Alors que les Recluses préparent la fondation à Montréal, le texte des Constitutions, révisé par des canonistes, est enfin prêt à être présenté à la Sacrée Congrégation de la Propagande en vue de l'obtention du *Nihil Obstat*. La Congrégation demande quelques corrections. Le Père Parent voit à contacter de nouveau le Père Vézina, canoniste, et des exemplaires retournent à Rome. Comme certaines copies arrivent endommagées, le Père Joseph Rousseau fait demander d'autres copies. Mère Rita-Marie en profite pour ajouter le mot *Missionnaires* à notre nom, sans le signaler, ce qui indispose grandement le Père Rousseau qui, dans une lettre au Père Vézina, parle d'un ajout « illégitime ». Le *Nihil Obstat* arrive enfin le 10 janvier 1951 au nom des Recluses de Jésus-Marie. Mgr Routhier charge le Père Parent, rendu dans l'Est, de faire signer le Décret d'érection de la communauté et l'approbation de ses Constitutions par Mgr Ubald Langlois, alité à Ste-Agathe-des-Monts, *car*, écrit-il en parlant de Mgr Langlois, *c'est lui le fondateur*. Le Décret est daté du 15 août 1951.

À ce moment, les Recluses, dont Mère Rita-Marie et son conseil, sont déjà rendues à Montréal et il devient compliqué de demeurer sous la juridiction de Mgr Routhier. Celui-ci fait preuve de magnanimité en consentant au transfert de la Maison-Mère à Montréal, la maison de Falher demeurant le berceau de la communauté. Cela veut dire cependant que la communauté doit s'adresser à la Sacrée Congrégation des Religieux pour obtenir d'elle un nouveau *Nihil Obstat*. Le processus est assez aisé car les deux Congrégations ont le même Consulteur pour les Constitutions et les corrections sont minimes. Et, cette fois, la communauté est franchement présentée sous le nom de Recluses Missionnaires de Jésus-Marie.

Ce sera le 22 août 1952 que la Sacrée Congrégation des Religieux accordera à Mgr Léger la faculté d'ériger canoniquement les maisons de Montréal et de Falher ainsi que le noviciat, et d'approuver ses Constitutions. Il reçoit de plus l'autorisation de sanation des actes posés antérieurement à l'érection, c'est-à-dire la faculté de rendre valides les professions temporaires émises à date et les temps de noviciat.

¹ Voir pages 67-68.

C'est ainsi que Mère Rita-Marie pourra faire sa profession perpétuelle devant l'Archevêque, le 13 mai 1953, et qu'elle recevra immédiatement après, la profession perpétuelle de sa compagne Mère Jeanne Le Ber.

Fondation à Montréal

Mais revenons à Falher, au 24 juillet 1950, où Mère Rita-Marie, cinq Recluses et une postulante s'apprêtent à entreprendre le grand voyage à Montréal dans la fourgonnette du Père Parent. On chante *Le Triomphe de l'Ave : Par l'Ave Maria...* en baisant les pieds des partantes; puis on dit un adieu émouvant à Marie par le chant *En vous quittant, Mère chérie*. Enfin, dans la fourgonnette on entend résonner *l'Ave Maris Stella*. Sous peu, d'autres sœurs iront rejoindre les sœurs parties, dont Mère Jeanne Le Ber qui décida d'elle-même de prendre le train pour Montréal deux jours après le départ du premier contingent. Mère Rita-Marie l'accueillit et la garda. Pendant que des sœurs aménagent la « Maison blanche », les autres sœurs demeurent à Contrecoeur dans la résidence secondaire de M. Yvon Bolduc, beau-frère de Mère Rita-Marie.

Le 21 décembre, toutes sont réunies dans la « Maison Blanche » et, le 25 décembre Mgr Léger vient inaugurer le Rosaire perpétuel. De huit qu'elles étaient à cette époque, elles seront 58 dans deux ans. Aussi, devant l'affluence des vocations Mère Rita-Marie projette de construire un monastère. Elle commence par acquérir en 1951 le terrain voisin et la construction débute le 26 mai 1952. Le Frère Mongrain, omi, est l'architecte et son frère Gérard prend la relève comme contremaître au cours de la construction. Les sœurs prennent part au chantier. Pendant ce temps les *missionnaires* quêtent à la porte des églises; le Père Parent donne la prédication de circonstance en 1951 et 1952. D'autres sœurs s'affairent à trouver les matériaux nécessaires à la construction. C'est une œuvre gigantesque qui ne repose que sur des dons. La pierre angulaire est bénite le 1^{er} novembre 1952 par Mgr Léger, alors que le Père Parent est à prêcher une retraite aux Recluses de la Louisiane dont on parlera sous peu. Dans la pierre angulaire on introduit un écrit officiel où on fait mention, en plus des dignitaires présents à la cérémonie, de l'architecte, le Frère Mongrain, et du Père Parent comme ayant collaboré à la fondation de l'Institut. Cet écrit est lu à haute voix avant d'être scellé. Mgr Léger prononce une allocution remarquable dans laquelle il parle de « la maison du miracle ».

Le dimanche 11 octobre 1953 a lieu la Bénédiction du monastère sous le vocable du Saint-Cœur-de-Marie. Il y a grande affluence. Aucun Oblat n'est présent : le Père Parent est en brouille avec Mère Rita-Marie depuis la fin de 1952. Quant au Frère Mongrain, il est offusqué parce que la communauté a dû remercier, par manque de fonds, son frère Gérard, contremaître, avant la fin des travaux. Quelque temps après, le frère Mongrain s'excusera et il ira jusqu'à offrir ses services lors de l'aménagement du sous-sol de la Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes en 1955.



Les Recluses et Mgr Paul-Émile Léger devant la « Maison Blanche » au moment de la quitter pour la Bénédiction du nouveau monastère



Le nouveau monastère des Recluses Missionnaires

Après la construction, la vie redevient régulière au monastère et c'est dans leur nouvelle chapelle, belle et vaste, que les Recluses poursuivent l'adoration perpétuelle et le rosaire perpétuel. Le 15 août 1954 fut reprise la récitation du Bréviaire romain en français. Dix ans plus tôt, Mère Rita-Marie avait fait une promesse à la Vierge que, si la communauté subsistait, elle ferait réciter l'Office Marial pendant dix ans. Il s'agissait d'un Office Marial basé sur le Psautier de saint Bonaventure, auquel avaient été annexés les psaumes de la Bible. À Matines, on



avait colligé un grand choix de Leçons mariales. En reprenant le Bréviaire romain intégral, on garda tout de même un vestige du passé en récitant, après chaque Office, l'Office marial abrégé selon saint Bonaventure.

À la fin des années 1950 Mère Rita-Marie essaiera, sans succès, de faire publier par le Cardinal Léger son *Bréviaire Marial* composé justement à partir de l'Office Marial en usage durant dix ans.¹

Comme gagne-pain au monastère de Montréal, on reçoit quelques hôtes et on organise des lavages de linge de sacristie après avoir équipé adéquatement la buanderie.

En 1954, le Cardinal Léger avait déclaré une Année Mariale pour tout l'archidiocèse. Le Service Marial avait alors organisé le Rosaire perpétuel avec des

¹ Finalement, en 1993, elle publiera l'ouvrage en son nom personnel sous le nom de *Bible Mariale*. Son livre est remarquable par la richesse de la compilation biblique et patristique sur Marie. Il y aurait eu cependant avantage à le mettre à jour par l'addition de quelques auteurs contemporains. Il est dédié aux Recluses Missionnaires à l'occasion du 50^e anniversaire de fondation.

laïcs dans la Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes au centre-ville. En fin d'année, Mère Rita-Marie propose de prendre la relève pour que le Rosaire perpétuel se poursuive. Les Sulpiciens, à qui le sanctuaire appartient, consentent à faire rénover le sous-sol de la chapelle pour aménager des appartements pour les soeurs en même temps que des locaux où les personnes priantes de nuit puissent venir se reposer. Deux *missionnaires* emménagent le 25 mai 1955; elles seront trois plus tard. En fin de semaine, elles réintègrent le monastère de Rivière-des-Prairies. Leur travail consiste à assurer un roulement de priants de nuit et à faire l'animation de la prière. On dénombre plus de 12 000 priants du rosaire par année. En 1956, les *missionnaires* ajoutent à leurs activités un service d'*Entraide psychologique* pour jeunes filles.

Fondation en Louisiane

En même temps que le projet de fondation à Montréal, une autre fondation se dessine : celle de la Louisiane, U.S.A. Le Père Parent a visité des prêtres québécois oeuvrant en Louisiane. Il parle à Mère Rita-Marie du grand besoin de catéchètes dans cet État et d'une possibilité de fondation, un couple Mr. et Mrs. Agnus Comeaux étant prêt à donner un terrain à Leroy. Mgr Routhier consent à cet essaimage et Mère Rita se rend en Louisiane pour juger de la situation.

Dès le 16 février 1951, quatre sœurs sont nommées pour la Louisiane, dont deux assignées à l'enseignement du catéchisme à Delcambre. Sœur Marie-de-l'Eucharistie (Cécile Viau) est responsable du groupe. En 1952, Mère Rita-Marie décide de remettre la terre donnée à Mr. et Mrs. Comeaux et choisit plutôt un emplacement près de la ville épiscopale de Lafayette. Cette terre appartient à quatre demoiselles Whittington, Corinne, Emilie, Morena et Julie, qui font cadeau à la communauté d'une grande partie du terrain. Au bout de la propriété, se trouve une maison centenaire qui abritera la petite communauté pendant quelques années jusqu'à la construction du monastère.

En plus de l'enseignement du catéchisme, deux *missionnaires* prennent des « recensements religieux ». Ce travail, qui consiste à visiter les familles catholiques à la place du curé et à remplir un questionnaire concernant la pratique religieuse, est beaucoup apprécié des curés, dès le départ. Les statistiques sont époustouflantes : des milliers de familles sont visitées dans une année. Les sœurs en profitent pour propager la dévotion eucharistique et mariale. Plutôt que de leur donner un salaire, les curés permettent aux sœurs de demander une aumône.

En 1954, on entreprend la construction du monastère, près du Abbeville Highway, comptant sur la générosité des américains qui ne se démentira jamais. Le monastère sera sur le plan de celui de Montréal, le sous-sol en moins. Comme pour le monastère de Montréal, quelques chambres d'hôtellerie seront prévues et une « aile de grandes recluses », dont les locaux seront finalement utilisés à d'autres fins. La bénédiction du monastère aura lieu le 7 octobre 1956.



Le monastère de Lafayette, Louisiana, U.S.A.

Beaucoup de gens venaient prier à la chapelle, la route étant passante. Peu de vocations, par contre, se présentèrent. Le personnel était composé presque uniquement de sœurs du Québec qui pouvait converser en français, si elles le désiraient, avec les *Cajuns*. Les *missionnaires* poursuivirent les recensements religieux et l'enseignement de la catéchèse. On développa l'imprimerie et la reliure comme autre source de revenus. Il y avait aussi l'élevage de bétail pour la

consommation. Le premier monastère au fond de la terre devint « la Maison du bois » qui servit de maison de détente et de solitude.

Les contacts avec les sœurs du Québec étaient fréquents. Mère Rita-Marie se rendit souvent à Lafayette et, de là, en Haïti et plus tard au Mexique. Mère Jeanne Le Ber, Mère Vicair à cette époque, se rendit aussi plusieurs fois dans le Sud.



L'éloignement du Père Parent

Comme on l'a mentionné plus haut, il y eut brouille entre Mère Rita-Marie et le Père Parent à la fin de 1952. Le Père Parent venait de fonder, à Edmunston, NB, les Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée. Son souci n'était plus de recruter des vocations pour les Recluses mais pour les Oblates. On disait même qu'il essayait de détourner les filles déjà entrées chez les Recluses et qu'il critiquait ouvertement Mère Rita-Marie. Ce qui heurtait peut-être davantage, c'était le fait qu'il se disait le fondateur des Recluses Missionnaires et que souvent, dans ses écrits, à la radio, et plus tard à la télévision, il ne mentionnait même pas le nom de Mère Rita-Marie.

En juin 1954, Mère Rita-Marie rencontre le Provincial des Oblats, puis le Cardinal Léger au sujet du Père Parent. Le jour anniversaire de la naissance du Père Parent, le 12 juillet, elle tente un rapprochement en l'invitant au monastère. La rencontre ne donna pas le résultat escompté. À partir de ce moment, on ne reverra plus le Père Parent à la Maison-Mère jusqu'en 1975. Néanmoins, il ne rompit pas tous les liens et certaines de ses démarches précipitèrent les événements qui aboutiront à la déposition de la fondatrice en 1960. Par la suite, le Père Parent essaiera à quelques reprises de se réconcilier avec Mère Rita mais ne recevra aucune réponse à ses lettres.

Fondation à Corbeil, Ontario

L'histoire de la fondation à Corbeil, Ontario, est une histoire complexe du début à la fin. Tout commence en 1951 lors d'un voyage de Mère Rita-Marie en Louisiane où elle rencontre le sénateur Dudley Leblanc. Sans doute fut-il question de fonds. Toujours est-il que le sénateur fit un marché verbal avec Mère Rita-Marie : si elle réussissait à convaincre les quintuplées Dionne de venir en Louisiane pour une tournée éducationnelle, il donnerait 70 000\$ aux jumelles et 30 000\$ à la communauté des Recluses Missionnaires. Il n'en fallait pas plus pour que Mère Rita-Marie se rende à Corbeil chez M. Oliva Dionne, père des jumelles. Malgré toute sa persuasion, elle ne réussit pas à convaincre M. Dionne, et le Sénateur non plus. Cependant, M. Dionne mentionna qu'il verrait bien l'établissement d'un monastère dans l'ancienne pouponnière des jumelles, transformée en école, quand l'éducation des jumelles serait terminée.

En 1954, quatre des jumelles sont à Montréal pour poursuivre leurs études. Émilie est gravement malade. Se souvenant de l'invitation de M. Dionne à propos de



Pouponnière des jumelles Dionne transformée en monastère

la pouponnière, Mère Rita se rend à Corbeil. Pendant qu'elle est à examiner la maison avec M. Dionne, on annonce à ce dernier la mort d'Émilie. Il semble que la présence de Mère Rita-Marie en ces jours de deuil ait été appréciée. Émilie aurait dit à ses intimes qu'elle entrerait chez les Recluses Missionnaires si elle guérissait. Elle est décédée le 6 août et dès le 25 août, les

quatre jumelles, pour honorer sa mémoire, cèdent la pouponnière à la communauté moyennant 1,00\$ par mois, pour la durée d'un an, avec promesse d'en faire don à la communauté dès que la succession d'Émilie serait réglée. En réalité, la donation ne fut jamais légalisée mais les Recluses purent jouir de la maison.

Mgr William Smith, évêque du diocèse de Pembroke, se fit tirer l'oreille pour admettre la communauté dans son diocèse. Peut-être prévoyait-il les complications à venir? Il céda au charisme de persuasion de Mère Rita-Marie. Pour cette fondation comme pour les autres, Mère Rita-Marie appuyait beaucoup sur l'originalité de notre communauté qui était la seule avec le rosaire perpétuel.



M. et Mme Dionne accueillent Mère Rita et les cinq Recluses

Le 19 septembre, les jumelles Dionne visitent le monastère de Montréal et le 20 octobre, veille du départ pour la fondation, elles sont au chapelet de Mgr Léger avec Mère Rita-Marie. L'arrivée de cinq Recluses dans la maison des cinq jumelles fut hautement médiatisée, comme on peut le deviner.

Les sœurs, sous la direction de leur gardienne locale, Sœur Marie-du-Sacré-Cœur (Rolande Brouillet), eurent tôt fait de transformer la maison en monastère. Dans le *playground* des jumelles, elles aménagèrent un sanctuaire à N.-D.-des-Douleurs et un petit magasin de souvenirs et d'objets de piété, ouvert durant la belle saison. Quoique Corbeil soit redevenu un village paisible après le départ des quintuplées, il y avait encore des touristes qui venaient. Pour la fête de N.-D.-des-Douleurs le 15 septembre, on organisait une neuvaine à laquelle plusieurs dizaines de personnes de la paroisse ou des environs assistaient chaque soir. La neuvaine se terminait toujours par une procession aux flambeaux.

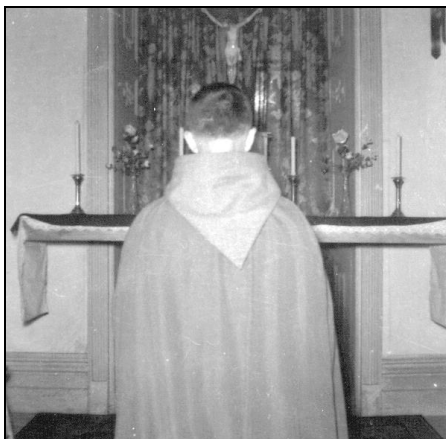
En plus de l'entretien de la maison, les sœurs s'adonnaient à l'élevage de chèvres, de chevaux et de chinchillas. Il n'y avait pas d'œuvre extérieure proprement dite. Les *missionnaires* étaient celles qui sollicitaient pour la subsistance de la communauté. Il y avait beaucoup de quêtes, et des tirages qui n'étaient pas très bien vus du clergé. On avait besoin d'argent; Mère Rita-Marie ambitionnait d'acheter la grande résidence des Dionne, devenue vacante, pour en faire un véritable monastère. Les titres de la propriété des Dionne n'étant pas clairs et les personnes intéressées nombreuses, les pourparlers s'étirèrent sur plusieurs années, jusqu'en 1960.

Un autre élément vint rendre la situation plus précaire : l'ingérence d'un aumônier du monastère. Il fut source de conflits avec la famille Dionne, avec la communauté locale et même avec la communauté entière à cause d'une lettre qu'il écrivit au Cardinal Léger. À la demande du conseil général, Mgr Smith le démit de ses fonctions un an à peine après sa nomination.

Les reclus

Avant de poursuivre le récit des fondations, il convient de parler des Reclus Missionnaires de Jésus-Marie qui apparurent dans notre histoire en 1951. Mère Rita-Marie avait reçu une lettre d'un séminariste de vingt ans, Normand Viens, qui désirait fonder un Ordre en l'honneur de Marie sous le vocable de *Reclus de N.-D. du Précieux-Sang*. Entre temps, trois autres jeunes hommes désiraient embrasser le genre de vie des Recluses Missionnaires de Jésus-Marie : Gaston Tremblay, Gilles Pelchat et Léon Poitiers. En octobre 1952, ils habitent une maison louée au bout de la terre de la Maison-Mère et mènent la vie monastique.

Gaston Tremblay (Frère Jean à l'époque) a la responsabilité du groupe. Il a vingt-six ans et est originaire de Rimouski. C'est un infirmier qui a passé huit années chez les Frères Hospitaliers de St-Jean-de-Dieu, où il a fait son cours, puis quelques mois à la Fraternité Sacerdotale.



Un frère Reclus

Le 24 octobre, Mgr Léger est mis au courant de l'existence des Frères Reclus et se contente de dire à Mère Rita-Marie: *Soyez prudente... très prudente!* Frère Jean vient servir la messe au monastère tandis que ses Frères vont à la Chapelle de la Réparation, tout près. Les Recluses fournissent la petite communauté en nourriture, vêtements, etc. En 1953, les frères Reclus sont quatre et maintenant trop à l'étroit dans leur maison. Mère Rita-Marie loue pour eux une propriété au 14748 Gouin Est, à environ un kilomètre du monastère. Le 13 mai, le Cardinal Léger¹ érige les Reclus

Missionnaires de Jésus-Marie en Association pieuse et les invite à préparer leurs Statuts. Il les autorise à garder le Saint-Sacrement dans leur chapelle. À peine un mois plus tard, la propriétaire de la maison désire vendre sa maison. Mère Rita-Marie est déjà endettée avec la construction du monastère. Le Cardinal vient à la rescousse. Il cherche une terre à la Rivière-des-Prairies en vue de l'établissement d'une maison de formation pour les prédicateurs. Il décide d'acheter la propriété de Mme Armand et en laisse l'occupation aux Reclus.

En fin d'année 1953, Frère Jean, le responsable, demande une entrevue avec le Cardinal Léger qui l'autorise à modifier le nom des Frères en celui d'*Ermites de Jésus-Marie*. Le temps a précisé davantage leur idéal de vie qui s'inspire de celui des Recluses Missionnaires en tant qu'imprégné d'esprit de pénitence et de prière, mais qui en diffère en ce qu'ils n'ont ni l'adoration ni le rosaire perpétuels. Le Cardinal leur demande d'adopter pour leur habit un gris plus foncé que celui des sœurs Recluses.

¹ Mgr Paul-Émile Léger a été élevé au cardinalat en janvier 1953.

Mais ceci ne plaît pas beaucoup à Mère Rita-Marie qui connaît d'autres jeunes gens prêts à vivre intégralement le genre de vie des Reclus Missionnaires. Elle organise un groupe de trois jeunes gens, dont Normand Viens qui fut le premier à la contacter en 1951, et Gérard Bergeron de Jonquière. Le troisième est un nommé Boissonneault. Les aspirants Reclus vivent dans la maison du beau-frère de Mère Rita-Marie, à Contrecoeur. Entre-temps, Mère Rita-Marie travaille à la fusion des deux groupes. Le Frère Jean est réticent; finalement, il se rallie et accepte d'être sous la houlette du Frère Pierre (Normand Viens). Nous sommes au début de 1954.

Peu après, le Cardinal vient visiter le monastère des Reclus Missionnaires; le nouveau groupe de Reclus assiste à la messe. Le Cardinal leur permet de résider dans la « Maison blanche » délaissée par la communauté depuis l'entrée dans le nouveau monastère, *à condition, dit-il, de faire poser une clôture entre les deux maisons!* Ils emménagent le 22 février. À l'automne, Gaston Tremblay quitte la maison en laissant tout simplement un mot au supérieur. Il part vers son destin. On sait qu'il fondera la communauté des Apôtres de l'Amour Infini de St-Jovite, communauté controversée tant sur le plan légal qu'ecclésial. On le surnommera « le Pape Jean-de-la-Trinité ».

Les frères Reclus poursuivent leur vie. Quelques-uns sont aux études en vue de la prêtrise. Ils aident occasionnellement les Recluses dans les travaux manuels pénibles. Deux articles paraissent sur eux dans LA PATRIE. Une quinzaine de jeunes gens font l'essai de cette nouvelle forme de vie religieuse. Leur directeur est tour à tour le P. Armand Aumont, Trappiste, l'abbé Anselme Longpré, l'abbé Roland Cloutier et le Père Clovis Rondeau, pmé. Ces deux derniers étaient également aumôniers des Recluses.

En 1957, il ne reste que trois Reclus. Le Cardinal Léger décide alors de dissoudre l'Association. *On ne leur reproche rien de spécial, surtout au point de vue moral* mentionnent les chroniques, *sauf qu'ils végétaient et prenaient trop de temps à se développer.* Un autre motif est mentionné : Frère Pierre (Normand Viens), pour être admis aux Ordres Majeurs doit être accepté par un diocèse ou par une communauté. Comme les frères Reclus ne sont pas érigés en communauté, Son Éminence est dans l'embarras. À ces motifs, nous pouvons en ajouter un troisième : celui d'être sous la tutelle des sœurs Recluses. Le Cardinal Léger avait souvent recommandé à Mère Rita-Marie de laisser les Frères à leur directeur, chose sans

doute difficile à cause de leur proximité et de leur dépendance des sœurs pour les choses matérielles. Une sœur avait été nommée pour pourvoir à leurs besoins.

Après la dissolution, Normand Viens et Gérard Bergeron poursuivirent leurs études vers la prêtrise. Gérard devint père du Foyer de Charité de Chicoutimi. On perdit trace de Normand. Quant à Gaston Tremblay (le « pape Jean »), on le revit une fois à la Maison-Mère, en 1969, lors d'une visite à Mère Jeanne Le Ber à l'occasion de son 25^e anniversaire de profession religieuse. Il lui apportait en cadeau la plaque commémorative apposée à la maison paternelle de Jeanne Le Ber qu'il avait ramassée sur le trottoir alors qu'on démolissait la maison. C'est cette plaque qui, après le décès de Mère Jeanne Le Ber a été remise au Centre d'Histoire de Montréal et finalement devint la propriété de la Fabrique Notre-Dame qui l'exposa sur son lieu d'origine, à l'entrée d'une porte latérale de la Basilique.

Fondation en Haïti

Mgr Albert F. Cousineau, csc, évêque de Cap Haïtien, avait visité les Recluses Missionnaires alors que la communauté était encore dans la « Maison Blanche ». Peu après, en 1952, Mère Rita-Marie fit un voyage en Haïti et, l'année suivante, y délégua la Gardienne de Lafayette, Sr Marie-de-l'Eucharistie. En l'année 1954, les démarches pour acquérir un terrain à Port-au-Prince aboutirent. Toutefois,

les pourparlers auprès du Ministre des Cultes pour un prêt d'argent et pour une subvention pour les *missionnaires* retardaient. Mère Rita-Marie se souvint alors que Mgr Cousineau lui avait offert une maison appartenant à son évêché, à Puylboreau. Tout près, se trouvait également une maison appartenant aux Rédemptoristes qui ne l'occupaient plus et qu'ils vendirent aux Recluses Missionnaires à bon prix. Puylboreau est situé à 20 km de Cap Haïtien, à 2 500 pieds au-dessus du niveau de la mer.



Le monastère de Puylboreau, Haïti

Le 7 novembre 1955, peu après la tenue du Congrès Eucharistique au Cap Haïtien, arrivent les trois premières Recluses Missionnaires suivies bientôt de deux

autres. Sr Marie-du-Sacré-Cœur (Rolande Brouillet) est nommée à nouveau pour débiter cette fondation. Comme pour les autres fondations, nos sœurs sont débrouillardes en tout. Ici, le climat chaud ne les favorise pas et l'adaptation aux



Mère Rita et les Recluses d'Haïti

modes du pays est rude. Les aspirantes haïtiennes ne tarderont cependant pas à venir. Pour le matériel, elles dépendent beaucoup du monastère de la Louisiane qui leur fait parvenir des effets. Au monastère, elles ouvrent un dispensaire pour les gens des alentours.

En 1957, Mgr Cousineau confie à la communauté un projet de construction d'une école catéchétique au Cap Haïtien. Il demande de l'aide financière à Rome pour

son projet. La construction aurait dû être terminée en 1958 mais en Haïti, c'est *petit train* pour tout! La visite apostolique du Père Van den Broeck¹ vient amplifier le retard en gelant toute initiative. Mgr Cousineau s'en plaint au début de 1960 et Mère Rita-Marie lui écrit que, si elle est confirmée dans sa charge, elle verra à terminer l'école au plus tôt.

Quelques projets

Mère Rita-Marie désirait implanter un autre monastère au Québec. Dans cette perspective, elle acheta en 1954 une terre de 160 arpents à l'Île d'Orléans pour la somme de 10 000\$. Une autre occasion se présenta : cette fois, c'était une ferme à Joliette appartenant à un bienfaiteur, Joseph Paradis, qui la destinait à son fils religieux. D'une valeur de 8 000\$, il était prêt à la céder pour 2 100\$. Ces deux terres ne furent pas utilisées par la communauté puisque c'est finalement à Saint-Jérôme qu'un nouveau monastère sera construit. La communauté revendit les propriétés plusieurs années plus tard.

Un autre projet tenait beaucoup à cœur à notre fondatrice : celui d'un sanctuaire implanté sur le Mont-Royal et dédié à Marie. Depuis 1941, alors que les deux pèlerines gravissaient le Mont-Royal, elle n'avait cessé d'entretenir ce rêve. En 1954, elle a une entrevue avec le maire de Montréal, Camillien Houde, ami de son

¹ Plus loin, en pages 69-70, on parlera du Visiteur apostolique.

défunt père. Dans une lettre subséquente, elle lui explique clairement son projet. Il s'agirait, pour la Ville de Montréal, de céder un espace entourant la croix du Mont-Royal où la communauté érigerait un sanctuaire ouvert au public et un monastère où les soeurs assureraient l'adoration perpétuelle et la récitation perpétuelle du rosaire.¹

Quelques mois plus tard, en octobre, Mère Rita-Marie écrit à son frère Olier, conseiller législatif, pour lui demander son appui. Dans sa lettre, elle tape un long extrait tiré de *l'Église du Canada* racontant la vie de Jeanne Le Ber et l'épisode de son recours à la Vierge Marie lors de la menace des Anglais. Elle ajoute qu'à l'instigation de Jeanne Le Ber, les Demoiselles de Ville-Marie font le vœu d'ériger une chapelle, si leur sainte Patronne sauve la colonie. La chapelle vouée à Notre-Dame de la Victoire est érigée en 1718 (coin Notre-Dame et St-Laurent), rasée par le feu en 1768, reconstruite l'année suivante et finalement démolie en 1903 (tout comme la chapelle Notre-Dame-de-Pitié) pour le prolongement de la rue St-Laurent.

C'est précisément cette chapelle que Mère Rita-Marie voudrait faire revivre sur la Montagne. Puis, elle rappelle que « notre communauté a été fondée, comme un rejeton de cette sève canadienne, pour marcher sur les traces de Jeanne Le Ber, la première recluse et adoratrice perpétuelle du Très Saint-Sacrement au pays. Enfin, elle termine en faisant remarquer à « son cher grand frère » que ce serait le moment opportun d'élever ce monument qui rendrait justice à nos ancêtres, avant que d'autres s'emparent de cet emplacement pour des fins moins nobles, sinon mauvaises.



Jeanne Le Ber
Artiste inconnu

¹ Le plan de ce sanctuaire est conservé dans les Archives de la communauté. Au centre, le sanctuaire marial ouvert au public, à droite un bâtiment de deux étages contenant un musée marial, à gauche un bâtiment de deux étages servant de monastère.

On ne connaît pas l'accueil de cette lettre par Olier. Peu auparavant un franciscain, Mgr Ambroise Leblanc, avait fondé les Petites Sœurs de Notre-Dame du Sourire qui s'établirent, avec la bénédiction du Cardinal Léger, précisément sur le Mont-Royal. Il semble qu'un article paru dans les journaux confondit cette communauté avec le projet de Mère Rita-Marie, ce qui eut pour effet de faire avorter le projet.

Fondation à Saint-Jérôme

Nous avons parlé plus haut de l'intention de Mère Rita-Marie d'ouvrir un autre monastère au Québec. Après avoir contacté sans succès quelques évêques, dont Mgr Maurice Roy archevêque de Québec, elle trouva bon accueil auprès de Mgr Émilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme. Dans sa lettre datée du 12 août 1956,



Mgr Frenette énumère plusieurs avantages à l'implantation du premier monastère de contemplatives dans son diocèse. Il suggère que les sœurs s'établissent sur la Côte-à-Marcotte, sur le chemin des Laurentides, où *il passe plus d'automobiles que sur la plupart des routes*. Et il ajoute : *Et tous ces gens, même pressés d'aller à leurs plaisirs, verront pendant quelques minutes cette maison de prière et de pénitence et cette statue de la Vierge...* En ceci, il se montra prophète puisque telle était bien la vocation principale du monastère de Saint-Jérôme : une maison de prière qui attirait les gens, les passants comme les résidents des alentours.

La demande de fondation tombait à point. À ce moment, les Bénédictines de Ste-Marthe-sur-le-Lac et les Trappistes d'Oka ne faisaient pas encore partie du diocèse de Saint-Jérôme; ils y seront annexés un an plus tard.¹

On acheta effectivement un terrain boisé au sommet de la Côte-à-Marcotte, appartenant à Jean-Guy Sauvé, au coût de 17 000\$. Le terrain donnait sur la Route 11

¹ Quant aux Rédemptoristes de Sainte-Thérèse, elles arrivèrent en 1963.

Nord (*aujourd'hui* 117). Le 23 mai 1957, trois sœurs partaient pour Saint-Jérôme, dont Sr François d'Assise (Carmaine Allaire) qui sera la cheville ouvrière de la construction



Notre-Dame-de-Chez-Nous
Dessinée par Mère Rita.

du monastère. Elle était native de Saint-Jérôme et sœur du photographe Gonzague Allaire que tout le monde connaissait. Les sœurs travaillant au chantier logeaient dans une petite maison préalablement située de l'autre côté de la route et qu'on avait transportée; elle avait servi de chalet, puis de restaurant. Nombreux furent les bénévoles, hommes et garçons qui prêtèrent main forte au chantier. Un an plus tard, en mai 1958, eut lieu la bénédiction de la pierre angulaire et en 1960 le monastère était officiellement béni.

Au monastère de Saint-Jérôme¹, les sœurs entreprennent la confection du pain d'autel et fournissent la plupart des paroisses du diocèse. Peu à peu elles aménageront d'autres locaux pour recevoir des hôtes et des groupes. À part les commissionnaires, qui au début sollicitèrent des dons pour la construction, il n'y eut pas de sorties pour des œuvres missionnaires.

Fondation à Mexico

Mère Rita-Marie était fascinée par les sanctuaires mariaux. Elle ambitionnait même d'ouvrir un monastère à Lourdes. En 1955 son oncle, le Curé Pigeon, lui avait payé un voyage en Terre-Sainte et elle en avait profité pour visiter le plus possible d'endroits où la Vierge était apparue : Lourdes, Fatima, LaSalette, etc. Pas étonnant que lors d'un voyage en Louisiane en 1956 elle ait poussé jusqu'à Mexico pour voir la Vierge de Guadalupe. Un prêtre assomptionniste, le Père Maurice Gagnon, lui servit d'intermédiaire pour contacter l'archevêque de Mexico, Mgr Michael Darius Miranda. En 1957, elle demandait au Cardinal Léger l'autorisation de



¹ Pendant plusieurs années, la municipalité où le monastère était situé s'appellera « Lafontaine ».

fonder à Mexico. Comme pour les autres fondations, le Cardinal ne se fera pas prier pour encourager cette nouvelle fondation, qui sera la dernière de Mère Rita-Marie, et qui restera à l'état d'ébauche.

On acquit une maison ancienne au numéro 10 de la rue Allende, à deux pas de la Basilique. Sr Marie-de-Fatima (Alice Migué) et Sœur Anna-Maria (Pierrette Sarrazin) y logèrent plusieurs mois seules, étudiant l'espagnol et fréquentant assidûment la Vierge de Guadalupe, en plus de présider aux travaux d'aménagement. Quelques postulantes mexicaines, membres d'une communauté qui n'a pu voir le jour, font leur entrée en mars 1960. Les événements qui ont secoué notre communauté en 1960 secoueront également cet embryon de fondation. La maison servira de refuge pour la fondatrice exilée.

À Falher

Si l'on remonte à 1950, on voit la maison de Falher diminuer considérablement en personnel avec la fondation à Montréal et en Louisiane. L'adoration de nuit doit être suspendue. La vie régulière se poursuit tout de même avec les travaux déjà entrepris.

Mère Jeanne Le Ber fut déléguée à quelques reprises par Mère Rita-Marie pour visiter la maison. Lors de sa visite en 1952, elle eut à régler un conflit avec les Pères Oblats du Collège de Falher, lesquels réclamaient les services des Recluses à la cuisine du Collège pour un an. Même Mgr Routhier ne voyait pas pourquoi les sœurs refusaient de remplacer momentanément la ménagère du presbytère. On aurait dit qu'après avoir permis l'essaimage du monastère de Falher en vue de nouvelles fondations, il réalisait que la communauté avait maintenant des *missionnaires* à l'œuvre et qu'il réclamait sa part. Mère Jeanne Le Ber tâcha de lui rappeler que la communauté devait s'en tenir aux œuvres stipulées dans les Constitutions : enseignement du catéchisme, propagation de la dévotion eucharistique et mariale, visite des pauvres et des malades. À vrai dire, plusieurs membres du clergé, dans l'Ouest, étaient distants avec la communauté ou franchement contre. Mère Rita-Marie s'en plaint dans une lettre à Mgr Routhier.

À l'occasion de ses voyages, Mère Jeanne Le Ber en profitait pour apporter un soutien moral à cette communauté quelque peu isolée.

Regards sur la vie spirituelle de la communauté

Nous venons de raconter l'expansion rapide des années 1950. Les fondations se sont multipliées et la communauté a atteint les soixante-dix membres incluant les sœurs en formation. Mère Rita-Marie est de tous les métiers : en train de dessiner des plans d'architecte, sur les chantiers à diriger les travaux, sur les routes à explorer les sites. Femme d'affaires hors pair, elle a tôt fait de liquider les dettes d'une construction, ce qui est un atout pour elle devant les Évêques. Quand elle arriva à Montréal en 1950, elle ne laissait aucune dette derrière elle à Falher malgré les travaux entrepris et toutes les bouches à nourrir dans ce coin pauvre du pays.

Mère Rita-Marie était vraiment dans son élément de fondatrice durant cette période. Elle désirait encercler le monde avec le rosaire. Au chapitre précédent¹, nous avons donné les raisons pour lesquelles, à Falher, le rosaire perpétuel fut inauguré avant l'adoration perpétuelle. Dans les diverses fondations, il en fut ainsi. Mère Rita-Marie aimait présenter la communauté en parlant d'abord du rosaire perpétuel parce que d'autres communautés contemplatives avaient l'adoration eucharistique perpétuelle tandis que notre communauté était la seule à assurer le rosaire perpétuel. C'était surtout dans les feuillets de promotion de la communauté qu'apparaissait ce qui semble être un déséquilibre théologique, le rosaire étant souvent mentionné avant l'adoration. Dans les Constitutions, il n'en était pas ainsi, et dans la vie non plus; la primauté de l'adoration eucharistique était incontestable. On tenait à méditer sur les mystères du rosaire en présence de l'Eucharistie, là où l'on retrouve tous les mystères de la vie de Jésus.

On pourrait se demander à juste titre si Mère Rita-Marie, étant si souvent en voyage, ne négligeait pas l'animation spirituelle de sa communauté. Les fondations étaient certes moins favorisées d'entretiens spirituels que la Maison-mère. À la Maison-mère, dès que Mère Rita-Marie revenait de voyage, c'est elle qui donnait les entretiens à Prime et parfois elle ajoutait un entretien dans l'après-midi. À preuve, les nombreux entretiens conservés dans les Archives.

Mère Rita-Marie aimait commenter les Constitutions, la Parole de Dieu, surtout les Béatitudes. En son absence, c'était la Gardienne locale, Sœur Marie-de-la-Croix (*sa sœur et ex-professeur*) qui donnait les entretiens de Prime, non moins

¹ Pages 37- 38.

substantiels. Parfois Mère Vicair, Mère Jeanne Le Ber, donnait les entretiens. Son style était différent : elle partait la plupart du temps d'un texte spirituel. Et c'était chose entendue que, dans ses visites aux autres monastères, elle donnait des instructions à la communauté.



Mère Jeanne Le Ber et Mère Rita-Marie

Si l'on regarde du côté de la vie de prière, à la Maison-Mère la vie était tout à fait régulière malgré les départs missionnaires. Quoique les Constitutions, aux nos 158 et 159, mentionnaient douze sœurs assignées à la récitation de l'Office divin et vingt-quatre à la récitation du chapelet, cette répartition n'avait jamais bien fonctionné et en pratique c'était les mêmes sœurs qui étaient tantôt à l'adoration, tantôt au rosaire et toutes récitaient l'Office divin. La Célébration eucharistique et l'Office divin étaient soignés, le chœur étant doté de belles voix, à commencer par celle de Mère Rita-Marie et celle de Mère Jeanne Le Ber. À l'occasion, elles chantaient en duo, surtout au temps de Noël, et c'était un régal de les entendre. La Messe était en latin, tirée du gros Paroissien grégorien. Il y avait aussi les Bénédiction du Saint-Sacrement avec un large choix de Motets latins et français. Le cantique final était toujours un cantique à Marie.

Chez les sœurs en formation, l'étude à cette époque portait sur *Le Catéchisme de Spirago*, *La Doctrine Catholique de Boulenger* (Dogme, Morale, Sacrements, Liturgie), *le Catéchisme des Vœux*, *l'Histoire de la Religion*, *l'Ascétisme et Mystique*. Les livres de lecture se réduisaient à : *la Bible*, *l'Imitation de Jésus-Christ*, *Dom Marmion*, *Cassien* où on prenait contact avec les Pères du désert.

Regards sur la vie fraternelle

Pendant cette décennie, ce qu'on appelait *l'esprit solitaire* s'estompa un peu. Nécessairement, le brouhaha des fondations obligeait à des communications entre les sœurs et non pas seulement entre les supérieures. D'ailleurs, il y avait maintenant plusieurs Gardiennes de monastère. Les sœurs se rapprochèrent un peu plus les unes des autres et durent s'entraider dans les temps difficiles de fondation. Les *missionnaires* devaient nécessairement se parler en-dehors du monastère. Mère Rita-Marie, tout autoritaire qu'elle fut, savait faire confiance aux sœurs. Aucune fondation n'aurait été possible si elle n'avait pas fait confiance aux sœurs qu'elle envoyait au loin et auxquelles elle confiait des responsabilités énormes. Nulle part on ne voit qu'elle fut déçue; au contraire, lors de ses visites, elle encourageait.

De 1951 à 1958, il y eut un journal, LA BONNE NOUVELLE, qui circula entre les monastères. Souvent tirées des Chroniques, les nouvelles qu'il contenait favorisaient la fraternité tout en informant. Les numéros de LA BONNE NOUVELLE commençaient toujours par un commentaire de la Béatitude du mois, commentaire rédigé soit par Mère Rita-Marie elle-même, soit par Sœur Marie-de-la-Croix qui voyait à la publication. Le journal s'arrêta avec la Visite apostolique dont on parlera sous peu.

Regards sur les « Missionnaires » et sur les « Recluses »

On a vu, qu'au moment de quitter Falher pour Montréal, Mère Rita-Marie demanda à son conseil d'ajouter le mot *Missionnaires* au nom de *Recluses de Jésus-Marie*. L'élément missionnaire était déjà défini dans la Règle qu'elle avait commencé à rédiger dès 1945; il n'avait toutefois pas été exploité à Falher, pourtant considéré comme territoire missionnaire. On peut supposer deux raisons pour cet ajout à notre nom. Premièrement, il était question d'essaimer au loin, en Louisiane, et d'y avoir des sœurs catéchètes. Deuxièmement, en 1949 Mère Rita-Marie avait parlé à Mgr Routhier d'un projet de missionnaires laïques rattachées aux Recluses. Ces « missionnaires » entreprendraient justement des œuvres connexes à la mission des

Recluses. Mère Rita-Marie devra renoncer à son projet de missionnaires laïques : le Père Parent, en fondant les Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée, s'était emparé de son idée, à son dire, pour fonder également les Volontaires de Dieu.

L'élément missionnaire de la communauté sera actualisé durant la décennie 1950-1960 au point que des documents officiels parlent d'une communauté *contemplative et active*, ce qui porte un peu à confusion. Les sœurs assignées aux œuvres ont toujours été un petit nombre par rapport aux sœurs qui menaient la vie monastique intégrale. La très belle brochure publiée en 1958 donne l'heure juste : *... elles sont contemplatives, avec une équipe de missionnaires*. Et les retraites sont mentionnées comme premier apostolat.

Le fait d'avoir des MISSIONNAIRES à l'oeuvre dans certains monastères entraînait nécessairement des ajustements. Il était entendu que la vie contemplative primait. Lors d'une fondation, aussitôt que possible la vie monastique était instaurée; on divisait la maison, séparant le public par des grilles. On récitait l'Office canonial, même à deux ou trois. On établissait le rosaire perpétuel médité devant le tabernacle, puis devant le Saint-Sacrement exposé si le nombre de sœurs était suffisant. Quant aux *missionnaires*, si elles logeaient à l'extérieur, elles revenaient régulièrement au monastère se retremper dans l'esprit de leur vocation. Pour elles-mêmes comme pour les sœurs restées à la maison, cela exigeait des renoncements. Une fois au monastère, elles ne parlaient pas aux sœurs de leur apostolat, la loi du silence étant rigoureuse. Elles devaient *prendre leur tour* à la cuisine comme les autres malgré la fatigue. Mais peut-être le plus grand malaise résidait-il dans le fait que certaines sœurs étaient assignées aux œuvres alors qu'elles aspiraient à une plus grande solitude?

Du côté des RECLUSES, il n'y eut pas beaucoup de changement par rapport à ce qui avait été vécu précédemment; la vie monastique se poursuivait. Dans les trois monastères construits, Montréal, Lafayette, Saint-Jérôme, on avait prévu une aile de « grandes recluses », tout comme à Falher en 1949. Avec le temps, les locaux servirent à d'autres fins. Dans les années qui nous occupent, une seule expérience de « grande recluse » fut permise, à Montréal. Cette expérience ne semble pas avoir été heureuse pour des raisons qui nous sont inconnues. Les fondations, constructions, l'essor missionnaire mobilisaient toutes les ressources humaines; la vie de plus grande solitude en fut négligée.

Pourtant, dans l'idée de Mère Rita-Marie, la recluse Jeanne Le Ber était toujours présente. On a pu le constater dans le récit de son projet d'un sanctuaire au sommet du Mont-Royal. Des publications de cette époque mentionnent également Jeanne Le Ber comme modèle des Recluses Missionnaires de Jésus-Marie.

Difficultés internes et externes

Nous sommes en 1958. Une lettre de Mère Rita-Marie au Cardinal Léger, datée du 2 juin, est un document majeur pour nous aider à comprendre les causes qui ont engagé la communauté dans plusieurs « années sombres ». Mère Rita-Marie mentionne tout d'abord la situation du monastère de Falher et l'ingérence de certains prêtres dans le gouvernement interne. Ces prêtres, parfois sans même avoir connu Mère Rita-Marie puisqu'elle ne réside plus là-bas depuis plusieurs années, disent qu'elle est contrôlante et au courant de tout. Sur cette accusation, Mère Rita-Marie écrit au Cardinal avec un certain humour : *Sans doute je sais ce qui se passe et j'ai un bon service d'observation; et, à ma place, qui n'en verrait pas l'opportunité?* Pire, on disait que les supérieures majeures avaient toujours fait fi de l'autorité ecclésiastique. Mère Rita-Marie signale aussi le Père Parent *qui entreprend à nouveau de monter toute une cabale contre nous.* Elle parle des visites du Père Parent en Louisiane, à Falher et chez l'aumônier de Corbeil. Ce dernier écrira au Cardinal tous ses griefs sur Mère Rita-Marie qui venait de le faire congédier.

À ces causes provenant de l'extérieur, il faut ajouter une cause interne non moins grave. Comme on le sait, il y avait toujours eu tension entre Mère Rita-Marie et Mère Jeanne Le Ber à cause de leurs personnalités différentes et de leurs visions différentes. Tandis que Mère Rita-Marie multipliait les fondations et désirait beaucoup de sujets (*même si elle en refusait aussi beaucoup*), Mère Jeanne Le Ber de son côté disait qu'il ne resterait que dix sujets dans la communauté si elle était Gardienne générale. Ces dernières années, Mère Jeanne Le Ber avait fait plusieurs séjours à l'extérieur, tantôt pour des interventions chirurgicales, surtout à un genou, tantôt pour soigner un état dépressif. Sortant de sa réserve habituelle, elle commença vers le milieu des années 1950 à mettre ouvertement en cause le gouvernement de sa compagne.

Nomination d'un Visiteur apostolique

Conscient de la crise qui secouait la communauté, le Cardinal Léger s'adressa à la Sacrée Congrégation des Religieux pour demander l'aide d'un Visiteur apostolique. Le Père Gommaire Van den Broeck, de l'Ordre des Prémontrés, d'origine belge, était prier du monastère des Prémontrés à St-Bernard-de-Lacolle, Qc, depuis 1949. Il était l'homme tout désigné puisque la S. C. des Religieux lui avait déjà confié des missions semblables auprès de d'autres communautés religieuses. C'était un homme que certaines communautés redoutaient...



Le P. Gommaire Van den Broeck

Le 6 novembre 1958, par Décret de la S. C. des Religieux, le Père Van den Broeck fut nommé Visiteur apostolique auprès des Recluses Missionnaires avec mandat de faire enquête. Il visita tous les monastères. Dès le début de sa Visite, Mère Jeanne Le Ber démissionna comme conseillère générale et Vicair et se retira à la « Maison du bois », à Lafayette, jusqu'en 1960. Une autre conseillère démissionna également.

À la suite du rapport que fit le Père Van den Broeck à la S.C. des Religieux, cette Congrégation lui demanda de convoquer un chapitre général, le premier de la communauté. Mère Rita-Marie avait déjà annoncé un chapitre général pour 1959; à cause de la visite apostolique, il avait dû être annulé.



Chapitre 4 - Période de transition 1960 - 1970

1^{er} Chapitre général

Le chapitre général eut lieu le 3 février 1960 sous la présidence du Père Van den Broeck assisté de deux notaires ecclésiastiques de l'Archevêché de Montréal. Toutes les professes perpétuelles, soit trente-cinq sœurs, y avaient été convoquées. Il consista en une seule assise où les capitulantes furent invitées à voter pour une gardienne générale, quatre conseillères générales, une secrétaire et une économiste générales. Les bulletins de vote ne furent pas dépouillés sur place.

Il s'ensuivit que la S. C. des Religieuses nomma Sr Marie-de-l'Eucharistie (Cécile Viau) nouvelle gardienne générale tout en maintenant les mêmes quatre conseillères. Sr Marie-de-l'Eucharistie était alors gardienne locale à Lafayette. Elle accepta avec grande foi cette obédience des plus délicates et eut à rassembler elle-même la communauté pour l'informer de sa nomination par la lecture du décret.

Les années sombres

Dans un premier temps, Mère Rita-Marie se soumit au verdict et accepta une obédience au monastère de Falher. Cependant, au lieu de s'y rendre, elle et une conseillère partirent pour Rome dans le but de défendre leur cause auprès de la S. C. des Religieuses. Elle craignait pour l'avenir de la communauté et ne trouvait pas auprès de la nouvelle Gardienne la compréhension et la considération dont elle aurait eu grand besoin. À son retour, on jugea préférable de la nommer gardienne locale à Mexico. Elle y résida avec quelques compagnes qui lui étaient restées attachées, dont sa sœur Cécile, Sr Marie-de-la-Croix.

En juillet, la situation était telle que le Cardinal Léger et le Visiteur apostolique ne voyaient d'autre solution que de dissoudre la communauté. Le Visiteur apostolique consulta à ce propos les Évêques où des monastères étaient érigés. Dans sa lettre aux Évêques, il parle de deux groupes : d'un côté, Mère Rita-Marie et toutes les conseillères; de l'autre, Sr Marie-de-l'Eucharistie, la nouvelle gardienne générale, Mère Jeanne Le Ber et le Père Parent. Suite à la consultation des Évêques, la S. C. des Religieuses trouva une autre solution : celle de nommer quatre nouvelles conseillères.

Quant au Père Van den Broeck, la S. C. des Religieux lui donna tous les droits et devoirs que les Constitutions octroient à la Gardienne générale. Il devenait « la Mère », selon son dire. Il avait mandat de gouverner l'Institut après avoir entendu la Gardienne générale et son conseil qui n'avaient qu'une voix consultative en toutes affaires. Cette mise en tutelle, nécessitée par la gravité des circonstances, durera jusqu'en janvier 1963 alors que le Père Van den Broeck sera nommé Procureur de son Ordre avec résidence permanente à Rome.

Le Père Van den Broeck, malgré sa nomination comme membre de la Commission préparatoire au Concile pour les Instituts de Perfection - ce qui lui occasionnait de nombreux déplacements à Rome - assista à la plupart des réunions du conseil général de la communauté, visita les monastères, donna des cours de Droit religieux aux sœurs. Il insistait sur la formation religieuse des sœurs, sur l'harmonie entre la vie contemplative et la vie missionnaire. On lui doit d'avoir amorcé une approche plus humaine et modérée de l'ascèse. De son côté, Sr Marie-de-l'Eucharistie, inexpérimentée et faisant face à des défis de taille, prenait conseil auprès de Mère Jeanne Le Ber, ce qui ne contribua pas à rétablir l'harmonie dans la communauté. Pour se pénétrer davantage de l'esprit monastique, elle fit un séjour de six mois dans l'enceinte de l'Abbaye Bénédictine de Ste-Marthe-sur-le-Lac, en fin d'année 1961.

Pendant ce temps, à Mexico, la situation était toujours la même. Il n'y avait pratiquement aucune communication entre Mexico et Montréal. De temps à autre, Mère Rita-Marie référait au Père Van den Broeck pour autorisations. Dans un suprême effort, elle et ses compagnes préparèrent un volumineux dossier expliquant les causes de la division dans la communauté, y joignant des documents à l'appui et une pétition au Saint-Siège signée par des laïcs de Falher. Le plaidoyer fut remis au Délégué Apostolique à Ottawa. Ce dernier chargea un Religieux de préparer un rapport et une proposition de solution qui furent remis au P. Van den Broeck. Vraisemblablement, l'effort du Délégué Apostolique pour régler le problème resta vain.

Le 16 décembre 1961, la S. C. des Religieux écrivit à l'Ordinaire de Mexico pour qu'il s'assure de remettre, en main propre aux sœurs de Mexico, un décret les enjoignant de se soumettre à l'autorité légitime, sous peine de sécularisation. De plus, il était demandé à Mère Rita-Marie de remettre à la communauté les originaux

des documents officiels qu'elle avait toujours en sa possession. En effet Mère Rita-Marie, après sa déposition, craignant que la nouvelle administration ne détruise les documents relatifs à la fondation, les avait mis en lieu sûr. Très tôt cependant, elle avait remis pour les Archives des reproductions intégrales. À plusieurs reprises, le Père Van den Broeck lui avait enjoint de remettre les originaux.

Certaines des sœurs résidant à Mexico qui avaient reçu un décret demandèrent d'elles-mêmes la sécularisation, d'autres après un bref séjour à la Maison-Mère ou à Saint-Jérôme. Dans ce conflit, qui d'ailleurs avait débuté bien avant 1960, la communauté fut amputée de plusieurs membres de qualité qui avaient contribué à l'édifier spirituellement et matériellement. Certes il n'était pas facile, durant ces années sombres, de discerner où était la vérité, même si c'est l'obéissance à l'Église qui devait prévaloir. Nos aînées voyaient les deux côtés de la médaille; elles étaient sûrement conscientes des incompréhensions et injustices qui affligeaient les deux partis.

Mère Rita-Marie, après avoir pris connaissance du décret, fut la seule à ne pas bouger. Elle continua de résider à Mexico. Finalement, plusieurs mois plus tard, le 21 juillet 1962, la S. C. des Religieux émit un Rescrit la relevant de ses vœux religieux. Par l'entremise de son frère Jean-Paul, avocat, Mère Rita-Marie réclama de la communauté, en indemnité, la maison de Mexico; ce qui lui fut octroyé non sans hésitation. Elle remit à la communauté les documents officiels, parfaitement colligés.

Ainsi se termina une page de notre histoire. Toutes les personnes impliquées directement dans le conflit, surtout Mère Rita-Marie, vécurent à plein notre charisme communautaire : suivre Jésus dans son anéantissement. Toutes les sœurs de la communauté eurent elles aussi à vivre un très grand dépouillement lors du départ définitif de leur fondatrice. Ce n'est qu'au prix de beaucoup de peine qu'une certaine paix pourra enfin s'établir.

Fermeture de maisons

Dès les premiers mois de son gouvernement, le nouveau conseil dut faire face aux difficultés de la maison de Corbeil. L'avocat avait pu enfin finaliser la transaction de la propriété des Dionne et donnait rendez-vous pour la signature du contrat, l'ancien conseil ayant déjà passé une résolution acceptant l'achat. Le Père Van den

Broeck conseille à la nouvelle administration de ne pas acheter la propriété. De son côté, Mgr Smith, mécontent sur plusieurs points, demande finalement aux sœurs de se retirer de son diocèse. La fermeture de la maison s'effectuera en 1960 et les affaires seront conclues définitivement l'année suivante.

En 1961, la fondation d'Haïti, comprenant le monastère à Puylboreau et l'École Catéchétique de Cap Haïtien, se ressent beaucoup du manque de personnel, conséquence du conflit interne. De plus, Mgr Albert Cousineau ne peut plus assurer le ministère d'un aumônier dans cet endroit reculé qu'est Puylboreau. À regret, il consent à supprimer le monastère qui deviendra la propriété des Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée, de même qu'un terrain vacant appartenant à la communauté à Port-au-Prince. Quant à l'École Catéchétique, elle passera en d'autres mains.

À Falher, la gardienne locale avait pris ouvertement parti pour Mère Rita-Marie et avait entraîné les amis du monastère dans sa cause, leur faisant signer une pétition pour réclamer du Saint-Siège le retour de la fondatrice. À l'automne 1961, cette sœur étant allée rejoindre Mère Rita-Marie à Mexico, on se vit dans l'obligation de rappeler à la Maison-Mère les sœurs qui restaient à Falher. Comme Mgr Henri Routhier, évêque de McLennan, hésitait à fermer le berceau de la communauté, il se chargea d'entretenir la bâtisse. En 1965, le conseil général délégua Mère Jeanne Le Ber sur les lieux pour surveiller les travaux de transformation du monastère en appartements à louer. La propriété sera vendue quelques années plus tard.

Nomination d'un Assistant religieux

Comme on l'a vu plus haut, le Père Van den Broeck quittait définitivement le Canada pour Rome en janvier 1963. Il fut remplacé par un Assistant religieux dont le rôle consistera à conseiller la gardienne générale et son conseil. Il pourra assister aux séances du conseil et devra recourir à la S. C. des Religieux pour les affaires d'importance. Le Père Adélarde Guilmin, ofm.cap. (Père Agathange-de-Beloeil, de son nom de religion), du monastère de la Chapelle de la Réparation, fut nommé pour deux ans. À l'expiration de son mandat, le conseil général demandera à la S. C. des Religieux de le renommer. Il en fut ainsi, de deux ans en deux ans jusqu'en 1979. Le Père Guilmin visitera les maisons et sera de conseil précieux notamment lors de la préparation et de la tenue des Chapitres généraux 1968-69 et 1975.

L'élément missionnaire

Le manque d'équilibre entre l'élément contemplatif et l'élément missionnaire était un des sujets litigieux. Le monastère de Lafayette surtout avait des œuvres peu compatibles avec la vie monastique. Dès 1961, décision fut prise de fermer la résidence de Delcambre, trop éloignée du monastère, où logeaient deux sœurs enseignant le catéchisme. On accepta plutôt l'enseignement du catéchisme dans des paroisses environnantes. De même, on refusa d'entreprendre des recensements religieux à distance. À Lafayette également, la gardienne locale, Mère Jeanne Le Ber, sépara les *missionnaires* (comprenant aussi les réceptionnistes et les commissionnaires) du reste de la communauté. Cette expérience ne fut pas très heureuse.



Maison de retraites Accueil Jean XXIII

À Montréal, l'œuvre du rosaire nocturne qui se tenait à la Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes fut suspendue en 1964. Par ailleurs, c'est le 12 août 1963 que le conseil général autorisa la rénovation de la « Maison Blanche » (1^{er} monastère) qui deviendra la maison de retraites très fréquentée : l'Accueil Jean XXIII. On se dirigeait de plus en plus vers un apostolat sur place ou tout au moins à proximité du monastère.

Rédaction des Constitutions

Les Constitutions approuvées en 1953 nécessitaient quelques ajustements surtout au niveau du nombre de sœurs : douze sœurs assignées à la récitation de l'office divin (art.158) et vingt-quatre à la récitation du chapelet (art.159).

Déjà le Père Van den Broeck, devant le Concile qui demandera aux communautés une refonte de leurs Constitutions, se permit sur son autorité d'apporter quelques corrections aux Constitutions. Puis, Mère Jeanne Le Ber fut mandatée par le conseil général pour faire une nouvelle rédaction selon les Normes du Motu Proprio *Ecclesiae Sanctae* de 1966. À vrai dire, Mère Jeanne Le Ber n'attendit pas la fin du Concile; elle avait commencé depuis bon nombre d'années et cela n'avait pas été sans indisposer l'ancienne administration. Ceci étant dit, elle

était certainement la personne la plus qualifiée, en tant que cofondatrice, pour mener à bien cet énorme travail.

Mère Jeanne Le Ber étudia à fond les Décrets Conciliaires et elle sut saisir les principes théologiques et spirituels pour un renouveau de la vie religieuse. Elle consulta des experts. L'enjeu de cette rédaction résidait dans la formulation de notre charisme qu'on ne pouvait plus définir en utilisant les mots des *trois anéantissements de Jésus*. Mère Jeanne Le Ber fit un compromis et présenta la figure de l'Agneau immolé et ressuscité. C'était très bien pensé puisque dans le symbole de l'Agneau on retrouve l'idée d'offrande, d'humilité. De plus, avec l'Agneau immolé et ressuscité, elle ajoutait une note pascale, chère au Concile Vatican II. Cependant, soit qu'elle accentua trop le symbolisme, soit qu'elle ne montra pas assez le lien avec notre charisme initial, certaines sœurs furent mal à l'aise. Plus tard, au Chapitre 1981, les capitulantes trouveront une formule plus heureuse pour définir leur charisme.

Dans son ensemble, le premier projet de rédaction des Constitutions fut bien accueilli. Il était inspirant et dans le vent du Concile. Sa structure laissait toutefois à désirer et le texte manquait de clarté et de concision. Au Chapitre général 1975 Mère Jeanne Le Ber présentera une nouvelle rédaction de beaucoup améliorée.

Chapitre général 1968-69

La gardienne générale, Sr Marie-de-l'Eucharistie, et ses conseillères avaient été nommées par la S. C. des Religieux en 1960. Le Père Guilmin s'adressa à cette même Congrégation pour s'informer si le temps n'était pas venu pour la tenue d'un Chapitre d'élections où la communauté elle-même nommerait la supérieure générale et son conseil. Il fut donc entendu que le Chapitre général se tiendrait en 1968 et serait en même temps un Chapitre de révision des Constitutions.

Le Chapitre fut précédé d'une étude, au niveau de toute la communauté, du décret sur la Vie religieuse *Perfectae Caritatis* et sur *Lumen Gentium*, chap. V et VI qui traitent également de la vie religieuse. À la première session, en 1968, les capitulantes ont révisé la Règle de 1953 et indiqué quels articles étaient désuets ou devaient être adaptés. Le temps semblait mûr pour alléger la rigueur du silence afin de permettre aux sœurs de pouvoir converser occasionnellement entre elles; pour abroger certaines coutumes; pour enlever la séparation matérielle au parloir; pour

modifier la coiffe. La devise du tout début de l'Institut *Par Lui, avec Lui et en Lui*, fut reprise et liberté fut laissée aux sœurs de reprendre leur nom de baptême. Les capitulantes votèrent une motion pour que le titre de l'Institut soit abrégé : de *Recluses Missionnaires de Jésus-Marie* à *Recluses Missionnaires*.

À la deuxième session, en 1969, Mère Jeanne Le Ber présenta un projet de Constitutions sur lequel les capitulantes délibérèrent et prirent des votes chapitre par chapitre. Deux points majeurs furent particulièrement objets de délibérations : la récitation du rosaire perpétuel et l'élément missionnaire. On opta pour que la récitation du rosaire perpétuel soit interrompue; la forme de prière à Marie fut laissée à la liberté de chacune. Pour ce qui est de l'élément missionnaire, le texte proposé abolissait les œuvres permanentes ou à distance, et mettait l'accent sur la prière comme premier apostolat et sur l'hospitalité.¹

Mandat fut donné à Mère Jeanne Le Ber de parfaire le texte. Un exemplaire imprimé fut remis à la communauté le 25 mars 1970 sous le titre *Allégeance d'amour dans un foyer de dilection*.



Les élections eurent lieu durant la deuxième session du Chapitre, les premières élections « libres ». Cette fois, Sœur Marie-de-l'Eucharistie fut choisie par ses sœurs comme supérieure générale.

À l'automne 1969, Sœur Marie-de-l'Eucharistie, gardienne générale, se rend à Rome pour la réunion de l'UISG, avec Mère Jeanne Le Ber. À cette occasion, elle rencontre Paul VI.

¹ Une mise au point s'impose ici. Il semble y avoir eu mésinterprétation de l'article 32 du *Motu Proprio Ecclesiae Sanctae*. Les autorités de la communauté disaient que le Concile avait demandé aux monastères de choisir entre la vie contemplative et la vie apostolique et que c'était une des raisons pour lesquelles la communauté devait discontinuer les œuvres. Or, l'article 32 parle des moniales: soit qu'elles conservent la clôture papale et renoncent à leurs œuvres; soit qu'elles poursuivent leurs œuvres et adoptent une clôture constitutionnelle. D'ailleurs le décret *Perfectae Caritatis* à l'article 9 spécifie bien que les monastères peuvent *légitimement prendre en charge quelque œuvre d'apostolat ou de charité chrétienne*.

Regards sur cette décennie

Cette décennie 1960-1970 avait débuté par des « années sombres » et pénibles pour l'ensemble de la communauté. Dans les Archives, nous avons beaucoup de documents officiels de cette période mais peu de renseignements sur la façon dont les sœurs ont vécu ces années difficiles qui ont vu le départ de leur fondatrice. Il y a comme un « trou » dans notre histoire, peu ou pas de Chroniques provenant des monastères. C'est l'ensevelissement dans le silence et l'attente.

Par bonheur, dans l'Église se tenait le Concile Vatican II et, en fidèles filles de l'Église, les Recluses en suivaient les assises. Dès la parution des Décrets Conciliaires, elles s'en pénétrèrent. Elles y retrouvèrent leur spiritualité, ainsi qu'un nouveau souffle, un nouveau vocabulaire. Vatican II sera, pour les années à venir, une référence sûre pour les Recluses qui auront à retrouver leurs racines.

Grâce à l'*aggiornamento* demandé par le Concile, les Recluses Missionnaires s'acheminèrent vers une définition de leur identité propre. Au début, elles comptèrent sur la cofondatrice, Mère Jeanne Le Ber, pour rénover les Constitutions. Plus tard, la communauté se prendra en mains et définira elle-même son charisme propre. L'Esprit Saint qui avait inspiré les premières Recluses poursuivit son œuvre. Peu à peu, les sœurs réaliseront que la spiritualité décrite dans leur nouvelle Règle de Vie rejoint admirablement, en des termes nouveaux, les intuitions charismatiques de la fondatrice et de sa compagne.

La fin de la décennie 1960-1970 a été marquée par la nouvelle liturgie issue du Concile: un nouveau Bréviaire romain, un remaniement des textes du Missel. Mère Jeanne Le Ber mit son talent au service de la liturgie et composa de nouvelles mélodies pour les Offices d'abord, puis pour les Messes. C'était un travail ardu pour elle et pour les sœurs qui avaient à apprendre de nouvelles mélodies.

Quant à la dévotion à Jeanne Le Ber, quoique toujours présente mais d'une manière discrète, elle sera appelée à se développer. Dans son autobiographie, Mère Rita-Marie mentionne plusieurs fois Jeanne Le Ber. La recluse de Ville-Marie a vraiment été pour elle une inspiration. Les événements historiques et ecclésiastiques autour de Jeanne à partir des années 1990 contribueront à raviver dans la communauté l'étincelle, celle-là même qui avait jailli entre Mère Rita-Marie et Mère Jeanne Le Ber lors de leur première rencontre.

Épilogue

*Lorsque Dieu veut
qu'une œuvre soit toute de sa main,
il réduit tout à l'impuissance
et au néant, puis il agit.*

Bossuet

En nous transmettant cette citation de Bossuet, Mère Jeanne Le Ber pensait à sa compagne Mère Rita qui vécut retirée dans un village des Laurentides, au nord de Montréal, jusqu'à sa mort en 2004 à l'âge de 86 ans. Sa plus grande souffrance aura été de constater que son rôle de fondatrice était parfois contesté. Elle repose maintenant dans le cimetière de sa communauté, selon son désir.

Dans son testament spirituel, Mère Rita-Marie écrira :

*J'accepte l'épreuve à laquelle l'Église m'a soumise
d'être séparée de ma communauté,
comme une douleur purificatrice pour sa survivance,
car je sais trop bien que de la souffrance et de la mort naît la vie.*

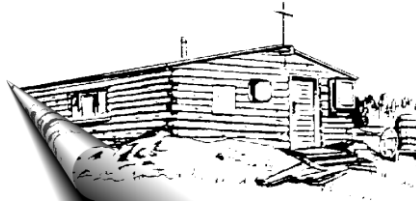


TABLE DES MATIÈRES

Cliquez sur le no. de page

INTRODUCTION

Jeanne Le Ber	3
La spiritualité bérullienne	3
Les recluses et reclus d'antan	4
La tradition monastique	4

ÉTAPE I – Pénitentes – Ermites - Recluses de Jésus-Marie

1941 – 1943 Chapitre 1 - Période de gestation

Rencontre de Rita et Jeannette – Influence de Jeanne Le Ber	7
Portrait de Rita	8
Portrait de Jeannette	11
Le mouvement de pénitence	13
Les vagabondes	14
Les pèlerinages	15
L'ermitage de Pointe-aux-Trembles	15
Rencontres providentielles	16
Portrait du Père Parent	17
Projet avorté	18
La Règle de 1942 – Une spiritualité	18
Départ définitif pour l'Ouest	19

ÉTAPE II – Recluses de Jésus-Marie

1943 – 1950 Chapitre 2 – Période de fondation

Arrivée à Tangent	23
Présence eucharistique dans le <i>shack</i>	24
Vie des Recluses	24
Quelques œuvres intégrées	25
Les premières recrues de l'Ouest	25
Premiers vœux et vêtue	25
Le doigt de Dieu est là	26
Adoration, prière pour les prêtres, rosaire	26
Recrues de l'Est	27
Nomination du Père Parent à Falher	27
Convergences	28

Divergences	28
Déménagement	29
Les trois éléments	30
Dans l'attente d'un monastère	31
Entrée dans le monastère	32
Le Père Parent, prêtre colonisateur	33
Portrait de Mgr Ubald Langlois	33
Première visite canonique	35
La Règle de 1946	35
La lettre de Mgr Langlois	35
Le rosaire perpétuel	37
La dévotion mariale	38
Saint Joseph le pourvoyeur	38
Les Anges	39
Saint Jean-Baptiste et les Saints solitaires	40
Constitutions et Coutumiers	40
Formation	41
Adoration perpétuelle.....	41
La Croisade du rosaire	42
L'aile des « grandes recluses »	42
Voyages de Mère Rita-Marie dans l'Est	43

ÉTAPE III – Recluses Missionnaires de Jésus-Marie

1950 – 1960 Chapitre 3 – Période d'expansion

1 ^{er} conseil général	47
Vers une fondation	47
Décrets d'érection et d'approbation des Constitutions	48
Fondation à Montréal	49
Fondation en Louisiane	52
L'éloignement du Père Parent	54
Fondation à Corbeil, Ontario	54
Les Reclus	56
Fondation en Haïti	59
Quelques projets	60
Fondation à Saint-Jérôme	62
Fondation à Mexico	63
À Falher	64
Regards sur la vie spirituelle de la communauté	65
Regards sur la vie fraternelle	67

Regards sur les « Missionnaires » et sur les « Recluses »	67
Difficultés internes et externes	69
Nomination d'un Visiteur apostolique	70

1960 – 1970 Chapitre 4 – Période de transition

1 ^{er} Chapitre général	71
Les années sombres	71
Fermeture de maisons	73
Nomination d'un Assistant religieux	74
L'élément missionnaire	75
Rédaction des Constitutions	75
Chapitre général 1968-1969	76
Regards sur cette décennie	78
Épilogue	79

SOURCES :

Les documents suivants ont été consultés pour la réalisation de cet ouvrage :

- l'autobiographie de Mère Rita Renaud, fondatrice;
- l'autobiographie de Mère Jeanne Le Ber, cofondatrice;
- l'autobiographie du Père Louis-Marie Parent, omi, cofondateur;
- les chroniques des divers monastères;
- les documents officiels de la communauté.

Photos : Archives des Recluses Missionnaires.

